

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



CABO VERDE

DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS 2014-2018

Département ORWA/SNFO

Mars 2014

Document traduit

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations et sigles	i
Équivalences monétaires, exercice budgétaire, poids et mesures	iv
Carte du Cabo Verde	v
RÉSUMÉ ANALYTOQUE	vi
I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES DU PAYS	2
2.1. Contexte politique, économique, social, environnemental et régional	2
2.2. Options stratégiques	12
A. Cadre stratégique du pays	12
B. Défis et faiblesses	13
C. Forces et opportunités	14
2.3. Coordination/harmonisation de l'aide et positionnement de la Banque au Cabo Verde	14
III. STRATÉGIE PAYS DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA PÉRIODE 2014-2018	16
3.1. Justification de l'intervention proposée du Groupe de la Banque	16
3.2. Résultats attendus, produits livrables et cibles	19
3.3. Programme de travail indicatif	21
3.4. Suivi et évaluation de la stratégie de la Banque	22
3.5. Risques potentiels et mesures d'atténuation	22
3.6. Enjeux du dialogue pays	23
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATION	23
LISTE DES ENCADRÉS	
Encadré 1: Entreprises étatiques	5
Encadré 2: Promouvoir la croissance économique, tout en veillant à la soutenabilité de la dette	17
Encadré 3: Suivi et évaluation et statistiques	21
Encadré 4: Études économiques et sectorielles proposées	22
LISTE DES GRAPHIQUES	
Graphique 1: Contexte politique en 2011	2
Graphique 2: Croissance du PIB réel	3
Graphique 3: Indice des prix à la consommation, inflation	3
Graphique 4: Solde budgétaire	4
Graphique 5: Dette publique	4
LISTE DES TABLEAUX	
Tableau 1: Classement <i>Doing Business</i> en 2012 et 2013	7

ANNEXES

- I. Matrice de suivi axée sur les résultats du DSP du Cabo Verde pour la période 2014-2018
- II. Programme de prêt indicatif du Groupe de la Banque pour le Cabo Verde sur la période 2014-2018
- III. Programme hors-prêt indicatif du Groupe de la Banque pour le Cabo Verde sur la période 2014-2018
- IV. Principales interventions des partenaires au développement par secteur, au mois de juillet 2013
- V. Portefeuille actif du Groupe de la Banque au Cabo Verde au mois de février 2014
- VI. Plan d'amélioration du portefeuille pays (PAPP) du Cabo Verde pour 2013
- VII. Indicateurs macroéconomiques choisis
- VIII. Indicateurs socioéconomiques comparatifs
- IX. Progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement
- X. Système de passation des marchés publics
- XI. Gestion des finances publiques
- XII. Fiche technique sur le changement climatique au Cabo Verde

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

ACP	États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ADEI	Agence pour le développement des entreprises et de l’innovation
AFJ	Association des femmes juristes
OMC	Organisation mondiale du commerce
AGOA	Loi américaine sur la croissance et les opportunités en Afrique
AID	Agence internationale pour le développement
AON	Appel d’offres national
APE	Accord de partenariat économique
APS	Accord de partenariat spécial
SPE	<i>Serviço das Participações do Estado</i> (Unité des participations étatiques)
ARAP	Agence de régulation des acquisitions publiques
ARE	Agence de régulation de l’économie
ARTIN	Réseau africain d’infrastructures régionales de transport
ASA	<i>Empresa Nacional de Aeroportos e Segurança Aérea</i>
AT	Assistance technique
AVD	Analyse de la viabilité de la dette
BAD	Banque africaine de développement
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BCV	<i>Banco de Cabo Verde</i> (Banque centrale du Cabo Verde)
BIDC	Banque d’investissement et de développement de la CEDEAO
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAD	Comité d’aide au développement
CCNUCC	Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CCT	Cour des comptes
CEDEAO	Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest
CEREEC	Centre pour les énergies renouvelables et l’efficacité énergétique de la CEDEAO
CNULD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CODE	Comité des opérations et de l’efficacité du développement
PAPP	Plan d’amélioration du portefeuille pays
CPMU	Unité centrale de la gestion des acquisitions
RPPP	Revue de la performance du portefeuille pays
CV	Croissance verte
RNB	Revenu national brut
CV Telecom	<i>Cabo Verde Telecom</i>
CVE	Escudo capverdien
DB	<i>Doing Business</i>
DBR	Rapport <i>Doing Business</i>
DGPCP	Direction générale du domaine et des marchés publics
DPG	Groupe des partenaires au développement
DSCRP	Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
DSIR	Document de stratégie d’intégration régionale
PMR	Pays membre régional
SEFA	Fonds des énergies durables pour l’Afrique
DSP	Document de stratégie pays
CStP	Profil statistique pays
EES	Étude économique et sectorielle
ELECTRA	<i>Empresa de Electricidade e Agua</i> (Société d’électricité et d’eau)
ENAPOR	Autorité des ports
FAD	Fonds africain de développement
FAE	Facilité africaine de l’eau
FASJ	Facilité africaine de soutien juridique
FEM	Fonds pour l’environnement mondial

FMI	Fonds monétaire international
FSN	Fonds spécial du Nigeria
GAB	Groupe de l'appui budgétaire
GFP	Gestion des finances publiques
GoCV	Gouvernement du Cabo Verde
IDE	Investissement direct étranger
IDHG	Indicateur de développement humain lié au genre
IEG	Institut de l'équité et du genre
SFI	Société financière internationale
IFH	<i>Imobiliária Fundiária e Habitat</i>
IGF	Inspection générale des finances
IIAG	Indice Ibrahim pour la gouvernance africaine
IMF	Institution de microfinance
INE	<i>Instituto de Estatística</i> –Institut national de la statistique
JBIC	Banque japonaise pour la coopération internationale
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
MCC	<i>Millennium Challenge Corporation</i>
MFP	Ministère des Finances et de la Planification
MoU	Protocole d'accord
MPD	<i>Movimento Para a Democracia</i> (Mouvement pour la démocratie)
MPME	Micro-, petites et moyennes entreprises
CDMT	Cadre des dépenses à moyen terme
NOSI	Noyau opérationnel pour le système d'information
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
OPEP	Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole
PAGE	Plan d'action pour la gouvernance électronique
PAGEPPI	Programme d'appui à la gouvernance des entreprises publiques et de promotion de l'investissement
PAICV	Parti africain pour l'indépendance du Cabo Verde
PALOP	Pays africains de langue officielle portugaise
PANA	Plan d'action national pour l'environnement
PAP	Plan d'action prioritaire
RAP	Rapport d'achèvement de projet
PD	Partenaire au développement
PEFA	Dépenses publiques et responsabilité financière
PEID	Petit État insulaire en développement
PEMFAR	Revue de la gestion des finances publiques et de la responsabilité financière
PFGU	Poste-frontière à guichet unique
PIB	Produit intérieur brut
PIDA	Programme pour le développement des infrastructures en Afrique
PIE	Producteur indépendant d'électricité
PIP	Programme d'investissement public
PMA	Pays les moins avancés
PPP	Partenariat public-privé
PRI	Pays à revenu intermédiaire
PSD	Développement du secteur privé
ER	Énergie renouvelable
RDP	Revue des dépenses publiques
RMP	Revue à mi-parcours
S&E	Suivi et évaluation
SD	Stratégie décennale

SGP	Système généralisé des préférences
IDH	Indice de développement humain
SIGOF	Système intégré de gestion de l'information financière et budgétaire
SLL	Limite de prêt soutenable
PME/I	Petites et moyennes entreprises/industries
SNFO	Bureau régional de la Banque au Sénégal
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
STE	Stratégie de transformation économique
TACV	<i>Transportes Aéreos de Cabo Verde</i> (Compagnie nationale de transport aérien du Cabo Verde)
PTF	Partenaire technique et financier
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UC	Unité de compte
UCRE	Unité de la coordination de la réforme de l'État
UE	Union européenne
UGA	Unité de la gestion des acquisitions
UGAC	Unité de la gestion des acquisitions centralisées
WACS	Système de câble ouest-africain
WEF	Forum économique mondial
ZEE	Zone économique exclusive

EQUIVALENCES MONETAIRES

Février 2014

Unité monétaire du Cabo Verde = Escudo capverdien (CVE)

1 UC = 123,135 CVE

1 UC = 1,53420 USD

1 UC = 1,13510 EUR

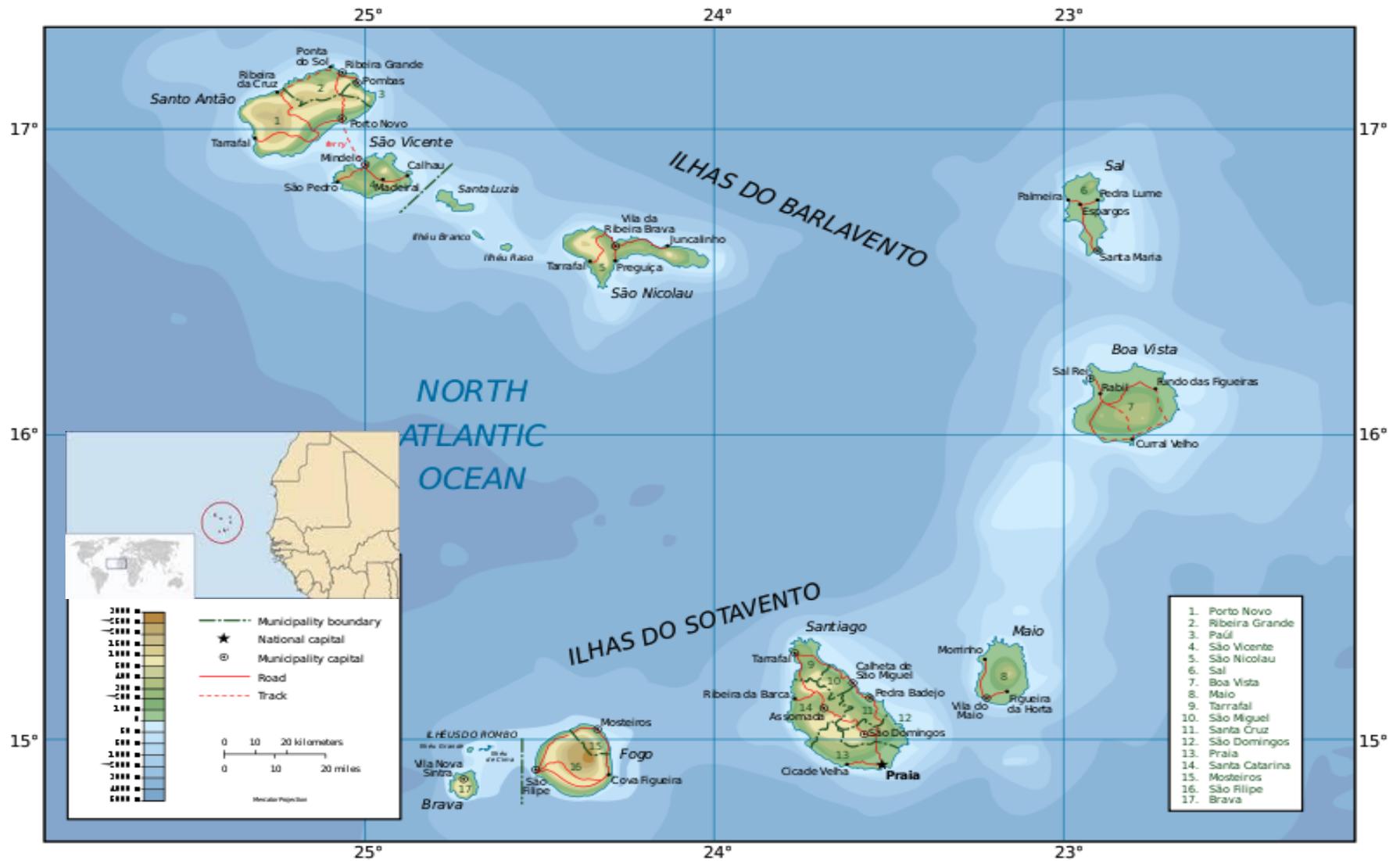
EXERCICE BUDGETAIRE

1^{er} janvier – 31 décembre

POIDS ET MESURES

Système métrique

Carte du Cabo Verde



RESUME ANALYTIQUE

1. Le précédent document de stratégie pays (DSP) de la Banque pour le Cabo Verde, qui couvrait la période 2009-2012, a été approuvé par le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) en octobre 2009. Aligné sur les priorités du pays, ce DSP (document ADF/BD/WP/2009/132) reposait sur les piliers suivants : i) la consolidation des progrès réalisés dans la gouvernance économique et financière ; et ii) la contribution au développement des infrastructures. Une revue à mi-parcours de ce DSP a été menée en novembre 2011, qui a permis de réaffirmer la pertinence de ces piliers. La période du DSP 2009-2012 du Cabo Verde a par la suite été étendue jusqu'en décembre 2013, à la demande du gouvernement de ce pays. Le rapport combiné d'achèvement du DSP et de revue de la performance du portefeuille pays, préparé en novembre 2013 (document ADB/BD/WP/2013/165), a permis de tirer des enseignements utiles et a guidé l'élaboration du présent DSP 2014-2018.

2. Le Cabo Verde demeure un modèle pour les droits politiques, les libertés civiles et la bonne gouvernance en Afrique. Ce pays est en effet caractérisé par la qualité de son système démocratique qui a été mis en place en 1991 et qui s'est consolidé au fil des années. Les élections législatives et présidentielles qui se sont tenues en 2011 ont abouti à la formation, pour la toute première fois, d'une coalition entre les deux principaux partis politiques de ce pays. Les prochaines élections présidentielles et législatives sont prévues en 2016. Le Cabo Verde a été classé deuxième parmi les pays africains pour ce qui est de la performance dans le domaine de la gouvernance en 2012.

3. Le succès du Cabo Verde dans ses efforts de développement socioéconomique au cours de la dernière décennie est largement reconnu. En dépit de sa vulnérabilité liée à l'isolement et à la fragmentation de son territoire, ainsi qu'à la taille réduite de sa population, à son climat sec sahélien et à la rareté des ressources naturelles, le Cabo Verde a enregistré l'une des performances socioéconomiques les plus impressionnantes sur le continent et a été reclassé en 2007, cessant ainsi d'appartenir au groupe des pays les moins avancés (PMA) des Nations Unies.

4. Toutefois, depuis 2009, la performance économique du Cabo Verde a été gravement affectée par la crise financière mondiale et la crise de la dette en Europe, en particulier à travers la forte chute des flux d'investissement direct étranger (IDE) et des exportations au titre du tourisme, qui constituent les principales sources de croissance de ce pays, ainsi que des transferts de fonds de migrants et des transferts officiels. La politique budgétaire expansionniste adoptée par le Gouvernement dans le cadre des mesures de stabilisation conjoncturelle afin de stimuler la croissance et d'atténuer les effets de la crise a conduit à l'aggravation du déficit budgétaire et à l'accroissement de la dette du pays, accentuant ainsi la vulnérabilité du Cabo Verde aux chocs exogènes. En particulier, les entreprises étatiques opérant dans des secteurs clés tels que les secteurs de l'énergie et des transports continuent d'enregistrer des pertes financières, y compris des passifs éventuels pour l'État.

5. Le Cabo Verde se trouve actuellement à la croisée des chemins et éprouve des difficultés à mettre au point un modèle de croissance plus durable, sans dépendance à l'égard d'un secteur des services fortement axé sur le tourisme, mais orienté vers une plus grande diversification de la base productive. Il lui faut donc revisiter ses stratégies de développement et de financement, en œuvrant à la promotion du secteur privé, à l'accélération de la mise en œuvre du programme de transformation visant à diversifier l'économie pour la rendre plus résiliente aux effets du changement climatique, et au renforcement de l'intégration régionale dans la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le troisième document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR III) pour la

période 2012-2016, qui a été adopté en avril 2013, tient compte du programme structurel du Gouvernement. Il est aligné sur la vision de développement à long terme, qui vise à faire accéder le Cabo Verde au statut d'économie émergente en tirant parti de sa position géostratégique pour en faire une plateforme/plaque tournante internationale pour des services à forte valeur ajoutée et élargir également sa base productive.

6. Le Gouvernement est parfaitement conscient des défis à relever ainsi que des opportunités à saisir à l'avenir, et a donc demandé l'appui de la Banque à cette fin. Pour aider le Cabo Verde à relever ces défis, l'objectif de la stratégie de la Banque, dans son DSP pour la période 2014-2018, est d'appuyer le Gouvernement dans ses efforts visant à *jeter les bases d'une croissance plus inclusive et plus verte*. S'agissant précisément du Cabo Verde, les principaux défis à relever semblent liés aussi bien à la géographie du pays (plusieurs îles isolées et mal reliées entre elles, avec divers niveaux de développement) qu'aux disparités entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, la forte vulnérabilité du pays au changement climatique a une incidence négative sur son développement durable. Dans ce contexte spécifique, les principaux domaines dans lesquels la Banque pourrait fournir un appui sont notamment le développement des infrastructures (transport maritime et énergies renouvelables) et l'amélioration de la gouvernance. C'est la raison pour laquelle le présent DSP met l'accent sur les deux piliers suivants : i) le renforcement et la diversification des infrastructures pour appuyer le développement durable ; et ii) le renforcement de la gouvernance économique aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

7. **Pilier 1.** L'investissement dans la construction et la réhabilitation des ports maritimes contribuera à la consolidation de l'intégration territoriale et à la facilitation de la circulation des biens et des personnes, ainsi qu'au positionnement du Cabo Verde en tant que pôle régional de transbordement. La Banque œuvrera à l'intégration du Cabo Verde à l'échelon régional en améliorant la connectivité avec la partie continentale de la région et au renforcement de la coopération entre ce pays et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'accès aux marchés plus vastes de la CEDEAO et la connectivité avec ces marchés permettront de s'attaquer aux lenteurs dans le domaine de la croissance et de diversifier la base productive. La Banque contribuera en outre au renforcement de la production et du réseau d'électricité, réduisant ainsi considérablement le coût de la pratique des affaires dans le pays. L'appui aux investissements dans les énergies renouvelables contribuera en outre à promouvoir la croissance verte.

8. **Pilier 2.** La Banque appuiera le Gouvernement dans ses efforts visant à prendre des mesures spécifiques pour améliorer le climat général des affaires et de l'investissement afin d'accroître la compétitivité du secteur privé, notamment pour les petites et moyennes entreprises, et d'appuyer la diversification de l'économie. Pour faire face aux déficits budgétaires chroniques et aux problèmes liés à la consolidation et à la viabilité de la dette, et aussi pour améliorer la qualité des infrastructures et des services, la Banque entend : i) promouvoir la priorisation et la rationalisation du programme d'investissement public ; et ii) améliorer et moderniser la gestion et les opérations des entreprises étatiques. La Banque aidera le Cabo Verde à mieux tirer parti des financements du secteur privé ainsi que des mécanismes et instruments innovants de financement, y compris la mobilisation des ressources à travers les partenariats public-privé. La Banque contribuera également au renforcement du système national de suivi et d'évaluation, avec un accent particulier sur la problématique hommes-femmes, tout en encourageant les initiatives politiques visant directement à établir un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes ou à atténuer les disparités entre les deux sexes.

9. La mise en œuvre de la stratégie sera guidée par les consultations menées en permanence sur les résultats attendus des interventions de la Banque, dans le cadre du

programme de travail pays visant essentiellement à aider le Cabo Verde à éliminer les principales contraintes entravant son développement économique et social. Le choix des domaines d'intervention est justifié par leur impact significatif potentiel sur le renforcement des bases de la croissance verte et inclusive, à travers l'appui à la compétitivité de l'économie ; à la création d'emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes ; au développement du secteur privé ; et à la diversification des sources de croissance économique.

10. Le Groupe de la Banque apportera son concours à travers divers modes de financement, notamment l'appui budgétaire, les projets locaux autonomes et l'appui au secteur privé. Pour soutenir l'amélioration du climat des affaires et le développement des initiatives PPP, la Banque explorera la possibilité d'interventions directes dans le secteur privé. La Banque reconnaît que la vulnérabilité aux effets du changement climatique et aux événements météorologiques extrêmes pourrait présenter des risques pour le développement durable à long terme du Cabo Verde. Elle intégrera donc la résilience au climat dans tous ses projets pertinents.

11. **Recommandation:** Le Conseil est prié d'approuver la stratégie proposée dans le présent document de stratégie pays du Cabo Verde pour la période 2014-2018.

I. INTRODUCTION

1.1 Le présent rapport vise à proposer une stratégie du Groupe de la Banque pour le Cabo Verde, un pays à revenu intermédiaire (PRI) et aussi un petit État insulaire en développement (PEID)¹, pour la période 2014-2018. Le succès du Cabo Verde dans ses efforts de développement socio-économique au cours de la dernière décennie est largement reconnu. En dépit de sa vulnérabilité liée à l'isolement et à la fragmentation de son territoire, ainsi qu'à la taille restreinte de sa population, à son climat sahélien sec et à la rareté des ressources naturelles, ce pays a enregistré l'une des performances socioéconomiques les plus impressionnantes en Afrique sur la période 1991-2008, avec à la clé son reclassement en 2007, ce qui lui a permis de quitter le groupe des pays les moins avancés (PMA) du classement des Nations Unies. En 2009, le Cabo Verde est une fois encore passé de la catégorie A (pays exclusivement FAD) à la catégorie B (pays à financement mixte), conformément à la Politique du Groupe de la Banque en matière de crédit. En 2011, le revenu national brut (RNB) par habitant du Cabo Verde a atteint 3 500 USD, faisant passer ce pays à la catégorie des pays à revenu intermédiaire (PRI) de niveau inférieur dans le classement de la Banque mondiale, ainsi qu'à la catégorie C (pays exclusivement BAD) dans le classement de la Banque, avec à titre exceptionnel un accès aux ressources FAD jusqu'en 2015.

1.2 Toutefois, depuis 2009, la performance économique du Cabo Verde s'est détériorée, à la suite de la crise financière mondiale et de la crise de la dette dans la zone euro. Le Cabo Verde se trouve maintenant à la croisée des chemins et est confronté à de nouveaux défis, y compris la façon d'éviter le fameux piège des pays à revenu intermédiaire, d'où la nécessité de relever sensiblement le niveau des capacités économiques et institutionnelles pour soutenir la concurrence, de revisiter la stratégie de développement et de financement du pays en soutenant davantage le secteur privé, de diversifier l'économie et de la rendre plus résiliente au climat, et de renforcer l'intégration de ce pays à l'échelle régionale au sein de la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le troisième document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR III) pour la période 2012-2016, qui a été adopté en avril 2013, tient compte du programme structurel du Gouvernement visant à relever ces défis.

1.3 Le présent document de stratégie pays (DSP) pour le Cabo Verde est appelé à remplacer le précédent DSP couvrant la période 2009-2012, qui a été approuvé en octobre 2009 et qui a été mis à jour en novembre 2011, avant d'être prorogé jusqu'en décembre 2013 à la demande du Gouvernement². Le nouveau DSP évalue les perspectives et les défis de développement du pays en se basant sur les études économiques et sectorielles (EES) préparées par la Banque³, ainsi que sur les options stratégiques du Gouvernement définies dans le DSCR III, la Stratégie décennale de la Banque pour la période 2013-2022, les enseignements tirés de la mise en œuvre du précédent DSP, et les consultations menées avec les différentes parties prenantes⁴. En particulier, le nouveau DSP est axé sur le rôle que peut jouer la Banque, en partenariat avec d'autres partenaires au développement (PD), dans l'appui au programme de développement du Cabo Verde, en soutenant les investissements stratégiques et les services de conseil, en fonction de ses domaines d'expertise, afin d'aider le pays à réaliser les objectifs qu'il s'est fixés dans son programme de réforme et de transition.

¹ Créé en juin 1992 par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le groupe des PEID est une catégorie de pays qui sont confrontés à des défis spéciaux en matière de développement, du fait de leur taille restreinte, de leurs ressources limitées, de leur isolement, de leur exposition aux catastrophes naturelles, de leur vulnérabilité aux chocs externes, de leur dépendance excessive à l'égard du commerce international, et de la fragilité de leur environnement.

² La revue à mi-parcours du DSP 2009-2012 a été approuvée par CODE en novembre 2011. L'extension de la période du DSP jusqu'en décembre 2013 a été approuvée par le Conseil d'administration en avril 2013.

³ Dans le cadre de la mise en œuvre du DSP 2009-2012, la BAD a achevé trois études économiques et sectorielles (EES) phares («Profil du secteur privé», «Cabo Verde : l'histoire d'un succès» et «Cabo Verde : la voie à suivre»), pour éclairer et guider la préparation du DSCR III et du nouveau DSP du Cabo Verde.

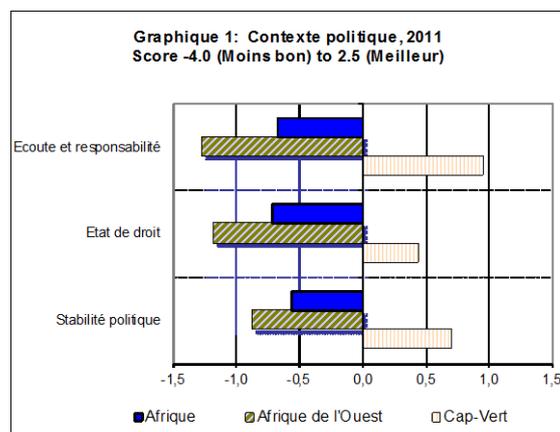
⁴ Une mission de préparation du DSP a été déployée au Cabo Verde du 9 au 19 juillet 2013, et une rencontre avec les différentes parties prenantes a été organisée à Praia le 16 juillet 2013.

II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES DU PAYS

2.1 Contexte politique, économique, social, environnemental et régional

Géographie et contexte politique

2.1.1 Le Cabo Verde est constitué de dix îles et de huit îlots (voir carte à la page ix) situés dans l’Océan Atlantique, à environ 450 km à l’ouest du Sénégal. La superficie totale du Cabo Verde est de 4 033 kilomètres carrés (km²), et sa zone économique exclusive (ZEE) compte 700 000 km². Les dix îles sont réparties en *Barlaventos* (groupe des îles du nord) comprenant Santo Antao, Sao Vicente, Santa Luzia, Sao Nicolau, Sal et Boa Vista, et en *Sotaventos* (groupe des îles du sud) comprenant Maio, Santiago, Fogo, Brava. Neuf îles seulement sont habitées. Le Cabo Verde a une population estimée à 500 000 habitants. Cette population est concentrée sur l’île de Santiago (55,7 % de la population totale du pays). Près de la moitié de la population de Santiago est établie à Praia, la capitale du pays (25,6 % de la population totale du pays). Située sur l’île de Sao Vicente, la ville de Mindelo, qui est la deuxième plus grande ville du pays (avec 15 % de la population), abrite le principal port. L’insularité, la discontinuité géographique et la micro-nature des îles du Cabo Verde ont rendu difficile, dès le départ, l’unification de l’économie nationale. Le Cabo Verde a été un pays d’émigration pendant de nombreuses années, et le nombre de Capverdiens actuellement installés à l’étranger est le double de ceux vivant dans le pays, selon les estimations.



Source: Département des statistiques de la BAD en utilisant les données du WEF 2012

2.1.2 Le Cabo Verde est caractérisé par la qualité de son système démocratique établi en 1991 et consolidé au fil du temps. Le Rapport 2012 de Freedom House classe ce pays parmi les premiers pays africains en termes de libertés civiles, de droits politiques et de stabilité. Depuis 1991, les élections présidentielles et législatives ont toujours été marquées par une transition pacifique du pouvoir entre les deux principaux partis politiques du pays, à savoir le Parti africain de l’indépendance du Cabo Verde (PAICV) et le Mouvement pour la démocratie (MPD). Le PAICV a remporté les législatives en février 2011, mais c’est le parti d’opposition, le MPD, qui est sorti vainqueur aux présidentielles organisées en août de la même année. Cependant, la coalition est pacifique et durable, à la faveur du consensus entre les principaux partis politiques sur la stratégie de développement du pays. Les prochaines élections présidentielles et législatives sont prévues en 2016.

Contexte économique

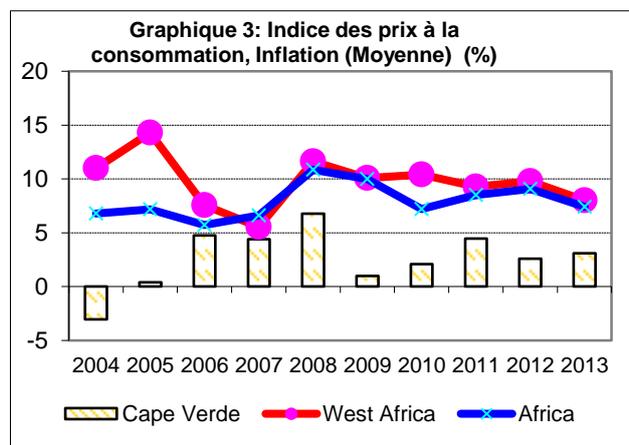
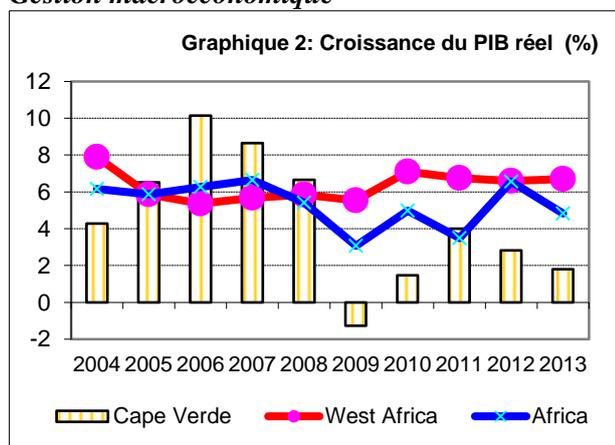
2.1.3 La performance économique du Cabo Verde au cours de la période de mise en œuvre du DSP 2009-2013 a été faible. Ce résultat s’explique essentiellement par la détérioration de l’environnement économique externe, du fait de la crise financière internationale qui a éclaté en 2008 et de la crise de la dette publique dans la zone euro. La croissance du PIB réel a chuté de 6,2 % en 2008 à -1,3 % en 2009⁵. En tant que petite économie ouverte, le Cabo Verde a particulièrement pâti de la forte chute des flux d’investissement direct étranger (IDE) et des exportations au titre du tourisme (les deux principales sources de croissance), ainsi que des envois de fonds des migrants et

⁵ L’INE, l’Institut national de la statistique, a récemment publié de nouvelles estimations concernant le PIB pour la période 2007-2011. Les nouveaux chiffres montrent que l’impact négatif de la crise actuelle dans la zone euro sur l’économie capverdienne est plus sérieux qu’on ne le pensait auparavant. En fait, le Cabo Verde est entré en récession en 2009, la croissance du PIB chutant de 6,2 % en 2008 à -1,3 % en 2009, avant une timide reprise pour passer à 1,5 % en 2010, puis à 4 % en 2011. Au contraire, l’analyse traditionnelle de la performance économique du Cabo Verde pour cette période concluait que ce pays avait relativement réussi à faire face à la crise, avec un recul de la croissance à 3,7 % en 2009 et une reprise pour passer à 5,2 % en 2010, puis à 5,1 % en 2011.

des transferts officiels. En 2010, le Cabo Verde a pris des mesures de stabilisation conjoncturelle sur le plan budgétaire, mesures caractérisées essentiellement par l'augmentation des dépenses d'investissement. En conséquence, la croissance du PIB a repris, certes timidement, pour passer à 1,5 % en 2010, puis à 4 % en 2011. Toutefois, depuis 2012, l'économie du pays a de nouveau pâti des faiblesses dans la situation économique internationale. Le taux de croissance du PIB est ainsi tombé à 2,5 % en 2012 et à 1,5 % en 2013. Il est probable qu'il remonte à 4 % si le redressement en cours dans la zone euro se maintient. Cette faible performance a entraîné une accentuation des inégalités, entravant de ce fait les efforts de promotion de l'inclusion, dans la mesure où certaines îles étaient plus affectées que d'autres.

2.1.4 Il est nécessaire de diversifier l'économie du pays, et il existe un grand potentiel pour le verdissement de cette économie. En l'absence de ressources naturelles et d'économies d'échelle pour soutenir une base significative dans le secteur manufacturier, l'économie capverdienne est concentrée dans le secteur des services. En 2012, le secteur tertiaire représentait environ 70 % du PIB et était dominé par le tourisme et les flux d'IDE dans le secteur du tourisme. Toutefois, le tourisme n'a pas pu contribuer de manière significative à la création d'emplois, tout comme il n'a pas pu soutenir la croissance d'autres secteurs, à l'exception du secteur de la construction (12 % du PIB), à travers des complexes hôteliers et touristiques de propriété étrangère. Des réformes structurelles telles que l'amélioration de l'organisation de la production locale de biens et services, la création d'un système de certification de la qualité des produits locaux et l'amélioration des systèmes de transport entre les îles sont nécessaires pour la dynamisation du tourisme afin d'en tirer des avantages économiques plus substantiels. En raison des mauvaises conditions naturelles, l'agriculture est peu développée et représente donc moins de 10 % du PIB. Cependant, l'agriculture demeure un secteur crucial pour la réduction de la pauvreté, la promotion de la croissance verte et la résilience au climat. Par le passé, la Banque a appuyé le secteur de l'agriculture, à travers des projets ciblant la conservation des sols et la mobilisation des ressources en eau. D'autres bailleurs de fonds (dont la FAO, le Japon, les États-Unis d'Amérique et la BADEA) sont en train d'accroître leur appui au secteur de l'agriculture dans le pays. Quant au secteur de l'industrie, qui fournit 8 % du PIB, il est marginalement développé et est hautement concentré dans les activités de pêche orientées vers l'exportation.

Gestion macroéconomique



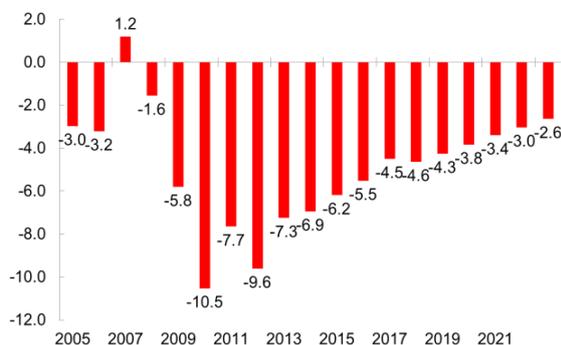
Source: Département de la statistique de la BAD et Perspectives économiques en Afrique, septembre 2013.

2.1.5 La politique monétaire du Cabo Verde reste marquée par la prudence, l'objectif étant de renforcer la résilience de l'économie aux chocs, au regard de l'environnement extérieur difficile. La politique monétaire fait face à la nécessité de maintenir la parité fixe entre l'escudo capverdien (CVE) et l'euro⁶. Depuis 2011, des mesures rigoureuses ont été prises pour réduire l'inflation et stabiliser les réserves en devises. À la suite du resserrement monétaire et du ralentissement de l'activité économique, l'inflation est tombée de 4,5 % en 2011 à 2,5 % en 2012. De même, les réserves internationales ont augmenté, passant de l'équivalent de 3,2 mois d'importations

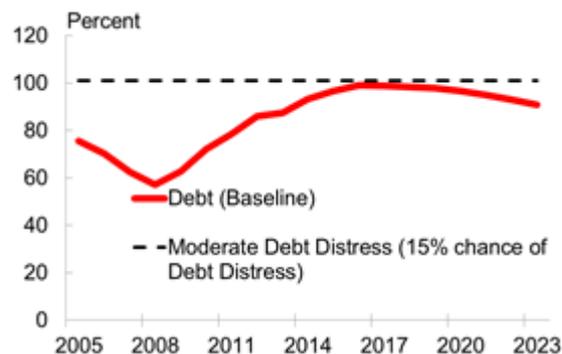
⁶ Depuis 2000, l'escudo capverdien (CVE) est lié à l'euro (EUR) par une parité fixe de 110,265 CVE pour 1 EUR.

en décembre 2011 à 4,1 mois d'importations en octobre 2013. Par ailleurs, le déficit du compte courant a baissé, à la suite de la forte contraction des importations dans le sillage du ralentissement économique et de la chute des prix des produits importés, ainsi que de la résilience du tourisme et des envois de fonds par les travailleurs migrants. En 2014, les perspectives inflationnistes devraient être relativement bénignes.

Graphique 4: Solde budgétaire (en % du PIB)



Graphique 5: Dette publique (en % du PIB)



Source: Ministère des Finances et de la Planification et Banque mondiale, novembre 2013.

2.1.6 L'option expansionniste retenue par le Gouvernement en matière de politique budgétaire pour stimuler la croissance et atténuer les effets de la crise a conduit à l'accentuation du déficit budgétaire et au relèvement du niveau d'endettement du pays. Le déficit budgétaire global est passé d'une moyenne de 1,3 % du PIB avant la période de la crise (2006-2008) à une moyenne de 8,4 % après la période de la crise (2009-2012). Cette situation s'explique par la chute simultanée des recettes fiscales et des dons des bailleurs de fonds, ainsi que par les demandes croissantes en termes de dépenses au titre du Programme d'investissement public (PIP). Par ailleurs, la faible performance financière des principales entreprises publiques, qui a nécessité leur recapitalisation (à hauteur de 0,7 % du PIB en 2012), a exercé des pressions supplémentaires sur la situation budgétaire. Le Gouvernement du Cabo Verde (GoCV) a commencé à prendre des mesures correctives, y compris des coupes dans le budget de fonctionnement et la réduction des investissements publics, contribuant ainsi à une réduction effective du déficit budgétaire pour le ramener à 7,3 % du PIB, contre des prévisions de 8 % en 2013. La réduction du niveau du PIP devrait intervenir progressivement, sans compromettre la croissance économique et dans la limite du cadre de soutenabilité de la dette publique. Le PIP devrait tomber de 12,6 % du PIB en 2013 à 10 % du PIB en 2017, faisant ainsi baisser progressivement la pression sur la dette publique. S'agissant des recettes, en dépit des réformes ciblant l'administration fiscale et en dépit des nouvelles mesures prises depuis 2012 par le GoCV pour augmenter les recettes⁷, les recettes fiscales ne devraient connaître qu'une légère hausse pour passer à 19,2 % du PIB au plus tard en 2017, contre 17,8 % en 2012. Cette situation s'explique par la faible dynamique économique.

2.1.7 Le niveau élevé d'endettement du Cabo Verde représente des risques relatifs en matière de soutenabilité de la dette. À la suite de l'augmentation des besoins du secteur public en emprunts pour financer de grands projets d'investissement dans les infrastructures, la valeur totale de la dette publique nominale est passée de 69 % du PIB en 2009 à un niveau estimatif de 86 % du PIB en 2012. La dette extérieure représente 64,5 % du PIB en 2012, même s'il s'agit essentiellement de la dette concessionnelle. Contractée principalement auprès du secteur non bancaire, la dette intérieure représente 21,5 % du PIB. L'analyse de la soutenabilité de la dette (AVD) conduite conjointement par le GoCV et la Banque mondiale en novembre 2013 est parvenue à la conclusion que le surendettement du Cabo Verde est d'un niveau modéré (15 % de risque de surendettement) et que son déficit budgétaire s'améliorera à court terme. Après avoir atteint, selon les prévisions, un

⁷ Le ratio recettes fiscales/PIB a constamment augmenté, atteignant un niveau record de 25 % en 2008, avant de baisser depuis 2009, probablement en raison de l'inefficacité de l'administration fiscale et de l'augmentation de la part de certains secteurs tels que celui du tourisme dans le PIB, qui bénéficient d'incitations fiscales. En 2012, le GoCV a lancé des réformes ciblant sa politique fiscale, ses procédures fiscales et son administration fiscale, afin de porter le ratio recettes fiscales/PIB à 25 % au plus tard en 2016, contre 17,8 % en 2012.

niveau record en 2016 (99 % du PIB), la dette publique du Cabo Verde devrait diminuer par la suite, à mesure que s'effectuent les paiements au titre des remboursements et que le déficit est maîtrisé. À moyen terme, le Gouvernement s'est engagé à recentrer son programme d'investissement public, le limitant à un niveau d'environ 10 % du PIB. L'ASD couvrirait les projets en cours d'exécution et les investissements cruciaux prévus au cours des cinq prochaines années. Toutefois, il est nécessaire de consolider l'ajustement budgétaire pour garantir la soutenabilité de la dette. En particulier, le renforcement de la gouvernance des entreprises publiques devrait limiter leurs pressions sur le budget général de l'État et atténuer leurs risques pour les finances publiques. Une direction de la gestion de la dette publique a du reste été créée, et elle bénéficie de l'assistance technique de la Banque mondiale.

Gouvernance et transparence

2.1.8 Le Cabo Verde est largement réputé parmi les pays africains pour sa bonne gouvernance. En 2012, ce pays a occupé le deuxième rang le plus élevé sur 52 pays au classement effectué sur la base de l'Indice Mo Ibrahim pour la gouvernance africaine (IIAG) pour ce qui est de la performance dans le domaine de la gouvernance. S'agissant des mécanismes de responsabilisation en place (transparence, prévention de la corruption et de l'abus de pouvoirs, responsabilité des employés du secteur public), le Cabo Verde obtient la note de 81,7 sur un total possible de 100, soit plus que la moyenne pour les États insulaires du continent (60,7 sur 100) et occupe le deuxième rang parmi l'ensemble des pays africains. Au classement effectué sur la base de l'Indice de perception de

Encadré 1: Entreprises étatiques

L'État du Cabo Verde participe activement à la création et à la gestion des entreprises. Le secteur des entreprises étatiques est constitué de 29 entreprises (dont 14 entreprises publiques et 15 entreprises parapubliques). Ces entreprises jouent un important rôle dans divers secteurs de l'économie du pays, et notamment dans les secteurs des services publics, de l'énergie, des télécommunications et des transports (les cinq plus grandes entreprises étatiques représentent 70 % du capital détenu par l'État, leurs actifs 32 % du PIB et, plus important encore, leurs passifs 25 % du PIB). Les besoins en financements des six principales entreprises étatiques grèvent le budget de l'État, limitent les autres options en matière d'investissement public et tendent à exclure l'investissement privé. La responsabilité de la propriété et du contrôle des entreprises étatiques par l'État incombe à l'Unité des participations étatiques (SPE - *Serviço das Participações do Estado*) au sein de la Direction générale du Trésor. L'efficacité de ce cadre institutionnel est limitée par les faibles capacités de la SPE et ses pouvoirs institutionnels également limités en matière de contrôle des entreprises étatiques. En conséquence, le risque d'endettement éventuel lié aux entreprises étatiques pourrait remettre en cause la performance financière du Gouvernement.

la corruption de Transparency International pour 2012, le Cabo Verde est également le deuxième pays africain le moins corrompu. Il a même amélioré son classement, passant du 41^e rang en 2011 au 39^e sur 176 pays en 2012.

2.1.9 Des progrès notables ont été enregistrés dans la mise en œuvre des réformes ciblant la gestion des finances publiques (GFP). Le système de gestion des finances publiques du Cabo Verde s'est clairement amélioré, 24 indicateurs sur un total de 28 ayant des notes PEFA de C+ ou plus (3 A, 14 B ou B+, et 7 C+). Bien que les prévisions concernant les recettes et les dépenses (jugées suffisantes en 2008) n'aient pas pu être pleinement atteintes en raison de l'impact des crises économique et financière mondiales, des progrès significatifs ont été réalisés en termes d'exhaustivité, de transparence et de supervision, notamment à travers l'introduction de la classification axée sur les programmes, la réforme de la gestion du trésor public (*bancarização*), la révision des codes fiscaux, le déploiement d'un système intégré de gestion financière et budgétaire (SIGOF) dans tous les ministères et l'utilisation régulière du cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) pour la préparation des budgets annuels. En dépit de toutes ces réalisations, il subsiste plusieurs faiblesses. Le contrôle externe des dépenses publiques demeure inefficace et certaines composantes du système de passation des marchés publics ne sont pas encore opérationnelles. Le Cabo Verde devrait accroître l'efficacité de son Inspection générale des finances (IGF) et donner plus de pouvoirs à la Cour des comptes (CCT) (voir annexe XI). Par ailleurs, les entreprises étatiques opérant dans des secteurs clés tels que les secteurs de l'énergie et des transports continuent d'enregistrer des pertes financières, ce qui fait supporter à l'État et au secteur privé des coûts supplémentaires. Une évaluation exacte des passifs éventuels de l'État est nécessaire pour améliorer la gestion de la dette publique globale et du risque financier global (voir encadré 1).

2.1.10 En dépit de la force relative des règles et procédures actuelles du pays en matière de passation des marchés, le risque lié au sous-système de passation des marchés est jugé modéré (voir annexe X). Au Cabo Verde, la passation des marchés est régie par la Loi 17/VII/2007 sur la passation des marchés (ci-après désignée la «loi»), adoptée le 10 septembre 2007. Conformément à cette nouvelle législation, un nouveau système de réglementation de la passation des marchés a été institué. Toutefois, différentes revues, notamment la PEMFAR, la PEFA et la revue de la gestion des finances publiques, tout comme l'évaluation des procédures d'appel d'offres conduite par la Banque, ont identifié des faiblesses dans le cadre juridique et réglementaire, faiblesses qui doivent être éliminées. Certaines autres carences ont par ailleurs été identifiées en ce qui concerne le cadre institutionnel et les capacités de gestion. La stratégie de la Banque pour l'utilisation du système national capverdien sera alignée sur sa stratégie pour tous les pays membres régionaux (PMR), qui consiste à renforcer l'utilisation des procédures nationales pour les appels d'offres nationaux (AON). Les procédures capverdiennes pourraient être utilisées pour tous les AON lancés au titre des projets financés par la Banque pendant la période du DSP. À cette fin, la Banque engagera des discussions avec le Gouvernement pour aplanir les principales divergences identifiées dans son cadre réglementaire et mises en lumière dans le rapport de 2011 sur l'évaluation des AON. L'utilisation du système national de passation des marchés, dans son entièreté, sera envisagée à l'avenir. Son évaluation sera généralement basée sur la performance du système national, en utilisant le système du CAD de l'OCDE.

Secteur privé, climat des affaires et compétitivité

2.1.11 Le secteur privé du Cabo Verde se trouve encore au stade embryonnaire et est concentré essentiellement dans le commerce et le tourisme (voir section 2.1.4). La plupart des sociétés sont de taille restreinte, et une entreprise comptant plus de 20 employés est considérée comme une grande entreprise. Le secteur informel prédomine et fournit 70 % des emplois, et sa contribution au PIB est d'environ 25 %. Le potentiel agricole du pays pourrait certes constituer l'un des principaux moteurs de la croissance pour l'entrepreneuriat privé, mais le niveau limité de transformation des produits agricoles et le manque de certification des produits demeurent des obstacles pour les petites et moyennes entreprises (PME) opérant dans ce secteur. Par ailleurs, le potentiel en matière de pêche, notamment pour ce qui est de la pêche au hamar et au thon, n'est pas encore pleinement exploité.

2.1.12 Pour promouvoir l'esprit d'entreprise, le Gouvernement a créé en 2012 l'Agence pour le développement des entreprises et de l'innovation (ADEI). Cette agence œuvre à la promotion d'investissements dans les PME. Ses réalisations au cours des deux dernières années et demie sont encourageantes, dans la mesure où l'ADEI a déjà apporté son concours à 50 entrepreneurs dans la conception de leurs plans d'exploitation et où elle a organisé, à l'intention de 260 personnes, des séances de formation consacrées à des thèmes de gestion pragmatiques tels que la gestion financière et la commercialisation. Cette agence a également mis en place un incubateur d'entreprises et fourni des services pour le premier groupe de huit entreprises. La Banque appuie l'ADEI à travers le don en cours pour le renforcement des capacités dans le développement des micro-, petites et moyennes entreprises (MPME), par le biais des incubateurs d'entreprises. Le Gouvernement se propose de créer un fonds de garantie mutuelle dont l'objectif sera d'amener les banques à élargir l'accès des PME aux financements.

2.1.13 Au Cabo Verde, deux grandes banques contrôlent 70 % de tous les actifs bancaires. Le secteur bancaire est fortement concentré dans l'immobilier et les activités de construction. Il est caractérisé essentiellement par la persistance de la surliquidité. Les banques sont à même d'octroyer des prêts à moyen et long termes, mais elles hésitent encore à accorder des crédits à des modalités commerciales pour les raisons suivantes : i) le manque de garanties des promoteurs/garants des projets ; ii) les politiques générales rigoureuses en matière de montage du crédit, qui semblent s'expliquer par le fait que les centres de décision sont établis hors du Cabo Verde ; iii) le manque de projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier ; et iv) les faiblesses dans l'environnement

macroéconomique et les timides perspectives en matière de croissance. Le niveau de liquidité dans le système bancaire témoigne d'un sérieux resserrement du crédit, les banques préférant accumuler des actifs non rémunérés plutôt que d'octroyer des quantités marginales de prêts, d'où une distribution asymétrique des prêts à travers les secteurs et la pénalisation des secteurs productifs, du fait de l'augmentation des taux prêteurs et des difficultés extrêmes rencontrées dans l'accès au crédit. Les taux prêteurs atteignent des niveaux aussi élevés que 12 % à 14 % par an dans les banques commerciales, et jusqu'à 24 % par an dans les institutions de microfinance (IMF). Pour les sociétés déjà mieux établies, la cotation en bourse ne constitue pas une option pour l'accès au crédit, dans la mesure où la bourse est dominée par les effets publics et ne compte à ce jour que quatre sociétés cotées. Une grande partie de l'économie du pays est financée par le biais des transferts de fonds provenant des nombreux migrants capverdiens, transferts qui représentent plus de 10 % du PIB. Toutefois, il n'existe pas de mécanisme efficace de mobilisation des transferts de la diaspora, qui pourraient pourtant promouvoir le développement des PME.

2.1.14 Le climat des affaires au Cabo Verde s'est considérablement amélioré, à la suite de l'adoption de nouvelles réglementations ou de la révision des réglementations existantes.

Au nombre des principaux changements introduits figurent les réformes adoptées pour faciliter l'admission du Cabo Verde à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi que la simplification des procédures d'agrément des entreprises, de transfert de propriété et de faillite/liquidation. Ces réalisations ont fait du Cabo Verde un des pays les plus performants au classement *Doing Business* de la Banque Mondiale pour 2012. Il est ainsi passé du 129^e rang en 2011 au 122^e en 2012. Toutefois, le rang occupé en 2013 (121^e rang) montre que la cadence des réformes stagne. Il est donc nécessaire de retrouver la cadence d'auparavant. Un plus grand nombre de micro-entreprises sont confrontées à un sérieux manque de financements et sont financées uniquement par les IMF, ce qui réduit considérablement leur développement et leur transition vers des entreprises plus structurées et professionnalisées. Le développement du secteur privé est également sérieusement entravé par le manque de compétitivité des PME, qui s'explique à la fois par le manque de compétences en gestion des entreprises qui limite la productivité, et les goulots d'étranglement au niveau des infrastructures dans les secteurs de l'énergie et des transports. Les autres facteurs affectant la compétitivité du secteur privé sont l'insuffisance des capacités de la main-d'œuvre, la rigidité de la législation du travail et les problèmes d'accès à la terre.

Tableau 1: Classement *Doing Business* en 2012 et 2013

Indicateur	Rang 2012	Rang 2013	Etat - Amélioration (▼)
Facilité de faire des affaires	122	121	▼
Démarrage d'une entreprise	129	66	▼
Agréments	122	135	▲
Enregistrement des biens	69	64	▼
Obtention de crédits	104	109	▲
Protection des investisseurs	139	138	▼
Paiement des impôts	102	80	▼
Commerce transfrontalier	63	95	▲
Exécution des contrats	38	35	▼
Fermeture d'une entreprise	185	189	▲

Source: Département Statistique de la BAD en utilisant les données du rapport *Doing Business* Banque Mondiale

2.1.15 Les principaux obstacles à l'investissement au Cabo Verde sont liés aux incitations fiscales, à la qualité et à la réglementation du marché du travail, ainsi qu'à la pertinence du capital humain.

Les incitations fiscales ont été introduites pour promouvoir l'investissement privé et encourager la consommation de certains biens. Toutefois, elles ont entraîné des pressions fiscales significatives au cours de ces dernières années. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement envisage actuellement de rationaliser les incitations fiscales pour maintenir le niveau des recettes fiscales. De même, le secteur privé se plaint habituellement de la qualité et de la pertinence du capital humain. Les investisseurs nationaux et étrangers citent souvent la rigidité du marché du travail comme une contrainte majeure. La réglementation du travail est davantage axée sur la protection des employés et impose des coûts élevés aux entreprises, sans compter les lenteurs du système juridique. Cette rigidité explique, en partie, le niveau élevé de l'informalité et du recours aux travailleurs étrangers dans des secteurs tels que celui de la construction. La qualité des ressources humaines est un domaine à renforcer, avec des impacts transversaux. Le système éducatif et d'acquisition des

compétences doit encore veiller aux niveaux de qualité, en se basant sur les systèmes de contrôle et des normes uniques.

2.1.16 Secteur des transports

2.1.17 La fragmentation géographique du pays impose des défis particuliers en matière de transport, et est à l'origine de la forte demande pour le développement des modes de transport aérien et maritime favorisant l'intégration à l'échelle interinsulaire. La vision du GoCV dans le secteur des transports consiste à garantir l'accessibilité interne et externe du pays pour stimuler les activités internationales dans le domaine des services, notamment l'économie du tourisme, tout en veillant à la cohésion sociale et territoriale dans le cadre du développement durable.

2.1.18 Le sous-secteur du transport maritime est basé sur un système portuaire comportant trois principales infrastructures capables de traiter les flux internationaux de cargaisons et de passagers, à savoir les ports de Praia, de Mindelo et de Palmeira. Les infrastructures de Mindelo et de Praia répondent aux critères des ports en eaux profondes et disposent d'installations de manutention et de stockage des conteneurs. Ces installations permettent non seulement de garantir l'intégration de l'archipel dans le monde, mais aussi de favoriser la distribution de biens dans d'autres îles. La position géographique du pays, à la croisée des lignes d'expédition maritimes, concourt à l'avènement d'une fonction de «plaque tournante», beaucoup plus à l'échelle régionale qu'internationale. Le système portuaire du Cabo Verde est placé sous la responsabilité de l'ENAPOR (*Empresa Nacional de Administração dos Portos*), qui est une société publique chargée de la gestion et de l'exploitation des ports du Cabo Verde.

2.1.19 Le Cabo Verde dispose d'un réseau relativement dense d'aéroports, ce qui témoigne de la place centrale du transport aérien dans le système de transport du pays. Le Cabo Verde dispose d'une douzaine d'aéroports et d'aérodromes, y compris les aéroports internationaux des îles de Sal, Santiago, Sao Vicente et Boavista. La solvabilité financière de la compagnie nationale de transport aérien du Cabo Verde, la *Transportes Aéreos Cabo Verde* (TACV), a été mise à mal pendant des années par un éventail de problèmes structurels et de gestion tels que le manque de destinations économiquement viables et le coût des billets, les coûts élevés de la main-d'œuvre, les pertes de revenus, le manque de contrôles appropriés et les défaillances dans l'établissement de rapports financiers, l'accumulation rapide d'arriérés, etc. En conséquence, la TACV n'a pas pu générer des recettes suffisantes non seulement pour compenser les dépenses d'équipement, mais aussi pour financer les coûts de fonctionnement, d'où la nécessité fréquente d'opérations hors-prêt. La conséquence a été des coûts financiers énormes pour le propriétaire de cette compagnie et des passifs éventuels d'un niveau significatif, qui constituent un risque pour la situation financière globale du secteur public. Compte tenu des risques financiers élevés liés aux opérations de la TACV, il est nécessaire et urgent de restructurer cette compagnie de transport aérien non seulement pour atténuer ces risques, mais aussi pour la stimuler et l'amener à apporter une réponse efficace aux contraintes dans le secteur des transports.

Secteur de l'énergie

2.1.20 Le Cabo Verde offre un énorme potentiel en énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, l'énergie éolienne et la biomasse. Toutefois, la production d'électricité dans ce pays provient essentiellement des combustibles fossiles importés. Il s'agit là d'un lourd fardeau pour l'économie nationale. La forte dépendance du pays à l'égard des produits pétroliers augmente en même temps que la demande d'électricité dont la croissance atteint 8,1 % par an. La puissance installée est passée de 82,3 MW en 2010 à 155,8 MW en 2013. La nature insulaire du pays, la répartition et la densité de sa population dans les différentes îles du pays constituent de sérieux obstacles au développement du sous-secteur de l'électricité. En dépit des améliorations introduites dans ce sous-secteur par ELECTRA (*Empresa de Electricidade e Agua*), la société d'électricité du pays, les résultats financiers de 2012 ont été nettement négatifs, et le Gouvernement a dû transférer

des ressources à ELECTRA pour lui permettre d'améliorer son bilan. Cette situation s'explique par le fait que les tarifs appliqués ne tiennent pas encore pleinement compte des coûts et que les niveaux de recouvrement sont encore insuffisants, en particulier dans les îles du sud du pays. Des réformes institutionnelles ont été mises en œuvre et des améliorations ont été introduites dans la réglementation pour soutenir la viabilité commerciale d'ELECTRA, en plus des projets d'investissement visant à réduire les coûts de production d'électricité.

2.1.21 La Politique nationale de l'énergie, mise en place par le Gouvernement en 2008, a fixé comme cible la production de 50 % de l'électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2020. Avec l'exécution du projet de Cabeólica, cofinancé par la Banque, la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique est passée de 11,6 % en 2010 à 21 % en 2012. Ces derniers temps, le Cabo Verde s'est montré plus ambitieux dans ce domaine et entend maintenant atteindre, en matière de production d'électricité, la cible de 100 % à partir de sources renouvelables. Toutefois, il faut des investissements d'un montant total d'environ 1 milliard d'EUR pour l'aménagement des centrales (éoliennes, solaires et de biomasse) et les capacités appropriées de stockage. D'autres études devront encore être menées, notamment des études de faisabilité financière et des études d'impact environnemental et social, ainsi qu'une revue du cadre juridique et réglementaire des énergies renouvelables, afin d'attirer le secteur privé.

Secteur des TIC

2.1.22 Ces dernières années, le Cabo Verde a enregistré une performance très positive dans la pénétration des technologies de l'information et de la communication (TIC) telles que l'Internet et la téléphonie mobile. Toutefois, les tarifs des communications figurent encore parmi les plus élevés au monde. À la suite de la libéralisation du marché des TIC en 2005, de nouveaux opérateurs sont entrés sur le marché, principalement dans le secteur de la téléphonie mobile où le taux de pénétration est passé de 21 % en 2005 à 83 % en 2012, et dans celui de l'Internet où le taux d'utilisation est passé de 8 % en 2005 à 38 % en 2012. Le nombre de sociétés offrant des services TIC a également augmenté, passant de 35 en 2005 à 95 en 2012. Le secteur des télécommunications, y compris le téléphone et l'Internet, est confronté aux mêmes défis que celui de l'énergie pour ce qui est de la gestion et de la régulation. Il est vrai que les coûts ont considérablement baissé ces dernières années, mais les tarifs des télécommunications au Cabo Verde sont encore parmi les plus élevés au monde.

2.1.23 Le réseau couvre actuellement les neuf (9) îles du pays, grâce aux investissements effectués dans les infrastructures de communication aussi bien par le secteur public que par le secteur privé. Il est également connecté à deux grands réseaux de fibres optiques transatlantiques, à savoir l'Atlantis II et le Système de câble ouest-africain (WACS). Le Gouvernement se propose d'instituer une cyber-île pour la prestation de services tels que l'externalisation des processus d'affaires, les opérations de soutien, et la mise au point et la maintenance des logiciels. La création du Parc technologique, avec l'appui de la Banque, constitue une étape vers la bonne direction, même si les principaux éléments permettant de garantir le succès de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale dans le secteur des TIC ne sont pas encore réunis, au regard des tarifs très élevés pour l'accès à l'Internet et l'usage du téléphone, en particulier pour les appels internationaux.

Contexte social

2.1.24 Le Cabo Verde est certes en bonne voie pour atteindre la plupart des cibles des OMD, mais il doit encore surmonter des difficultés majeures. Le Cabo Verde a déjà réalisé quatre des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et figure parmi les pays africains les plus performants à cet égard, avec de bons indicateurs sociaux. En particulier, le Cabo Verde a atteint la cible fixée pour l'éducation sur la plupart des îles et est bien parti pour atteindre également les cibles pour le secteur de la santé. Le taux d'alphabétisation est actuellement de plus de 80 %, tandis que l'espérance de vie a atteint 71 ans. Les principaux indicateurs du secteur de la santé sont beaucoup

plus élevés que ceux de la plupart des pays africains. L'Indice de développement humain (IDH) s'est établi à 0,568 en 2011, le Cabo Verde occupant le 113^e rang sur 169 pays en la matière. Au cours de la période 2000-2011, la notation n'a progressé que de 0,6 % en moyenne par an. La lenteur des progrès appelle le Gouvernement à redoubler d'efforts pour améliorer le niveau de vie des populations.

2.1.25 Une croissance robuste et des investissements substantiels dans le capital humain ont aidé à faire reculer le taux de pauvreté. Toutefois, les progrès n'ont pas été uniformes, en particulier entre les différentes îles et entre les zones urbaines et les zones rurales. Les taux de pauvreté à l'échelle nationale ont considérablement chuté, passant de 49 % en 1990 à 26,6 % en 2007. Les taux de pauvreté sur les îles dotées des meilleures infrastructures touristiques, notamment les îles de Sal et de Boa Vista, sont de moins de la moitié de la moyenne nationale. De même, dans les zones urbaines, les taux de pauvreté sont tombés de 25 % en 2002 à 13,2 % en 2007, tandis que dans les zones rurales, ces taux n'ont enregistré qu'une légère baisse, passant de 51,1 % à 44,3 %. Il faudrait donc un développement plus équitable entre les îles et entre les zones urbaines et rurales pour promouvoir une croissance inclusive dans le pays.

2.1.26 Les taux élevés de chômage, la persistance des inégalités et l'augmentation du coût de la vie pourraient conduire à l'instabilité sociale. Le chômage chez les jeunes qui représentent pourtant 50 % de la population active constitue une autre source de préoccupation. Le plan de redressement budgétaire pour la période 2010-2011 a aidé à réduire le chômage dont le taux a été ramené de 13,1 % en 2009 à 10,7 % en 2010. Mais ce taux est remonté à 12,2 % en 2011 et a même atteint 16 % en 2012, le plan n'ayant pas permis de créer suffisamment d'emplois pour les jeunes travailleurs. Selon les estimations, 20,1 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient sans emploi en 2010, et ce taux a atteint 27,1 % en 2011, soit plus du double de la moyenne générale.

Genre

2.1.27 Ces dernières années, le Cabo Verde a réalisé des progrès notables dans l'égalité entre les hommes et les femmes, mais les femmes sont encore victimes de discrimination et de violence dans ce pays. Les femmes jouissent des mêmes droits juridiques que les hommes, notamment les droits garantis par la législation sur la famille, la législation sur la propriété et le système judiciaire. En 2013, le Forum économique mondial (WEF) a classé le Cabo Verde au 25^e rang sur 136 pays pour ce qui est de l'autonomisation des femmes sur le plan politique, avec respectivement 21 % de femmes au parlement et 47 % au gouvernement. Toutefois, le Cabo Verde occupe le 96^e rang pour ce qui est de la participation des femmes à l'activité économique et des opportunités qui leur sont offertes. Les disparités entre les hommes et les femmes dans les taux de chômage, en particulier entre les jeunes filles et les jeunes hommes, témoignent des inégalités dans l'accès aux ressources. Plus d'un tiers des femmes âgées de 15 à 24 ans étaient sans emploi en 2011, ce qui est bien plus élevé que le taux de 22,1 % pour les hommes de la même tranche d'âge. L'accès des femmes à un emploi au Cabo Verde est particulièrement important pour réduire davantage la pauvreté, étant donné qu'en général, il est une fois et demie plus probable que les ménages dirigés par une femme soient pauvres, par rapport aux ménages dirigés par un homme.

2.1.28 La problématique hommes-femmes est souvent mentionnée dans les stratégies officielles, y compris le DSCR. Toutefois, il y a peu d'initiatives politiques concrètes visant directement à établir un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes ou à atténuer les disparités entre les deux sexes. L'Institut de l'équité et du genre (IEG) du Cabo Verde œuvre en faveur de la protection des droits juridiques des femmes. L'Association des femmes juristes (AFJ) fournit à titre gratuit une assistance juridique aux femmes victimes de discrimination, de violence et d'abus par le conjoint. Bien que la législation en vigueur interdise la discrimination fondée sur le sexe et garantisse la pleine égalité entre les hommes et les femmes, y compris le principe de salaire égal pour un travail égal, la discrimination à l'égard des femmes persiste. La législation capverdienne garantit aux hommes et aux femmes des droits égaux, mais les stéréotypes traditionnels basés sur le patriarcat et concernant les rôles et responsabilités des femmes et des hommes au sein de la famille et de la société demeurent profondément enracinés et entravent l'application effective des lois protégeant les droits des femmes.

Par ailleurs, la problématique hommes-femmes dans le pays n'est pas bien documentée, faute de données pertinentes. La Banque envisage de contribuer à la préparation d'un profil genre pour le Cabo Verde, en collaboration avec le PNUD, l'Espagne et le Portugal qui fournissent un appui à l'IEG et à l'AFJ. La Banque soutiendra également les initiatives politiques visant directement à établir un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes ou à atténuer les disparités entre les deux sexes.

Eau et assainissement

2.1.29 L'eau est une ressource rare au Cabo Verde. Selon l'évaluation la plus récente du bilan hydrique national, 13 % des précipitations s'infiltrent dans l'aquifère, tandis que 87 % circulent en surface ou s'évaporent. Les ressources en eaux de surface sont estimées à 181 millions m³ par an en moyenne, mais il est difficile de les utiliser en raison de leurs flux torrentiels et du manque d'installations de stockage appropriées. Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, la couverture moyenne est de 89 % pour l'approvisionnement en eau, et de 63 % pour l'assainissement. Toutefois, il existe à cet égard d'importantes disparités entre les différentes îles.

2.1.30 La réduction des pressions sur les eaux souterraines constitue un défi majeur à relever par le pays. La mobilisation des eaux de surface, l'utilisation rationnelle des eaux souterraines, le recyclage des eaux usées et la conservation de l'eau constituent autant de solutions potentielles. Le Plan d'action national pour la gestion intégrée des ressources en eau offre un cadre permettant de mettre en valeur de façon rationnelle les ressources en eau et de répondre à la demande, en particulier dans le secteur de l'agriculture qui utilise près de 90 % de toute l'eau prélevée. L'appui de la Banque, par l'intermédiaire de la Facilité africaine de l'eau (FAE), et d'autres partenaires vise à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Cet appui concourt aux réalisations et aux résultats du Projet d'aménagement et de valorisation des bassins versants de Picos et Engenhos, financé par la Banque et achevé en 2010. Plusieurs bailleurs de fonds interviennent dans le développement du secteur de l'eau, y compris l'Agence japonaise de développement international (JICA).

Environnement et changement climatique

2.1.31 Le Cabo Verde est confronté à des conditions climatiques difficiles et est très vulnérable au changement climatique et aux événements météorologiques extrêmes. Il ressort des données historiques et des projections que la température a augmenté de 0,6°C entre 1960 et 2006 et qu'elle continuera d'augmenter au cours des décennies à venir, avec probablement une réduction des précipitations au cours de la saison des pluies. Les principaux secteurs productifs sont vulnérables à la variabilité du climat et au changement climatique, y compris les secteurs des ressources en eau, de l'agro-pastoral et des forêts, les infrastructures de la zone côtière et les secteurs du tourisme, de la pêche, de l'énergie et des transports⁸. Cette vulnérabilité est accentuée par la situation sociale et économique qui exerce des pressions indues sur les ressources naturelles déjà limitées et fragiles, ainsi que sur les écosystèmes.

2.1.32 Au cours de la dernière décennie, le Gouvernement a déployé des efforts soutenus pour renforcer la protection de l'environnement et améliorer la résilience au climat⁹. Toutefois, il doit encore tout mettre en œuvre pour améliorer l'environnement de la gouvernance, notamment en veillant à la régulation de ce secteur et au respect des normes établies, et pour renforcer les capacités institutionnelles. À cette fin, des réformes institutionnelles sont en cours dans le pays. Pour ce qui est des mesures d'atténuation, le Cabo Verde élabore actuellement un plan ambitieux pour les énergies

⁸ De plus amples informations sont fournies à ce sujet dans la fiche technique sur le changement climatique préparée par la Banque pour le Cabo Verde (voir annexe XII).

⁹ Le Cabo Verde a ratifié la CCNUCC et la CNUCLD en 1995, ainsi que le Protocole de Kyoto en 2005. Il a approuvé plusieurs plans et instruments politiques, notamment le Plan d'action sur la diversité biologique (2000), le Deuxième Plan d'action pour l'environnement (2005), et le Programme d'action national pour l'adaptation (2007). Il a également soumis deux communications nationales à la CCNUCC (2000 et 2010), en plus de mettre en place un cadre institutionnel approprié pour la conception et la mise en œuvre des politiques d'atténuation et d'adaptation.

renouvelables afin de réduire les importations de combustibles fossiles et les coûts de production d'électricité (voir section 2.1.21)¹⁰.

Intégration à l'échelle régionale et mondiale

2.1.33 Membre de la CEDEAO, le Cabo Verde est aussi le seul pays insulaire de la sous-région. Le pays abrite l'Institut de recherche internationale sur l'intégration régionale et les transformations sociales de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CEREEC). Toutefois, son niveau de participation aux autres institutions de la CEDEAO demeure faible. De même, le volume des échanges entre le Cabo Verde et les autres pays membres de la CEDEAO demeure insignifiant (environ 0,1 % de tous les échanges du Cabo Verde).

2.1.34 Intégration dans l'économie mondiale. Le Cabo Verde a lancé une politique active d'intégration à l'économie mondiale. En particulier, il a noué un partenariat privilégié avec l'Union européenne (UE)¹¹. En juillet 2008, le Cabo Verde est devenu le 153^e membre de l'OMC. Le Cabo Verde a également signé un accord de pêche avec le Japon et a dernièrement commencé à développer sa coopération avec la Chine et l'Inde.

2.1.35 Potentiel pour des liens économiques étroits avec la région de la CEDEAO. Le positionnement géostratégique du Cabo Verde, pour ce qui est du transport aérien et maritime international, et son intégration dans l'économie mondiale offrent d'immenses possibilités de renforcement des liens économiques de ce pays avec les pays d'Afrique de l'Ouest, et de diversification plus poussée de ses partenaires économiques. L'ambition du Cabo Verde est de devenir une cyber-île et de fournir des services tels que la sous-traitance, les centres d'appels et la mise au point de logiciels aux fins d'exportation, en particulier dans les domaines de l'électronique et de la gouvernance intégrée. Le Cabo Verde pourrait également devenir un acteur clé dans le domaine des énergies renouvelables, à travers la création d'un observatoire régional des énergies renouvelables (ORER), pour promouvoir, dans ce domaine, des pratiques modèles qui puissent être adaptées à l'échelle régionale, servir de plateforme pour le partage du savoir, favoriser la standardisation et concourir à l'harmonisation dans le domaine des énergies renouvelables, entre autres.

2.2 Options stratégiques

A. Cadre stratégique du pays

2.2.1 Depuis 2003, le Gouvernement a lancé la mise en œuvre de sa Stratégie de transformation économique (STE), qui constitue la vision nationale à long terme en matière de développement et qui vise à faire du Cabo Verde une économie émergente. La STE est basée sur l'utilisation du positionnement géostratégique du Cabo Verde pour faire de ce pays une plateforme/plaque tournante internationale pour des services à forte valeur ajoutée et pour élargir la base productive du pays. L'idée est de bâtir une économie compétitive, hautement diversifiée et viable, à travers le développement de sept principales 'niches' économiques:¹² i) le tourisme: promouvoir un tourisme à forte valeur ajoutée ; ii) l'économie maritime : promouvoir une économie maritime axée sur la pêche, le transbordement et les services marins ; iii) le transport aérien : faire du Cabo Verde une plaque tournante régionale pour le transport de fret et de passagers par voie aérienne, les achats hors-taxes et les services des compagnies aériennes ; iv) les technologies de l'information : faire du Cabo Verde une cyber-île, mettre au point et offrir des services dans le secteur des TIC ; v) la finance : faire du Cabo Verde un centre de services financiers et d'investissement ; vi) l'économie créative :

¹⁰ Le Cabo Verde a élaboré le cadre juridique reconnaissant les producteurs indépendants d'électricité (PIE) et entend produire 100 % de l'électricité à partir des sources d'énergie renouvelables au plus tard en 2020.

¹¹ Vers la fin de 2007, le Cabo Verde a noué deux importants partenariats novateurs avec l'UE, à savoir l'Accord de partenariat spécial (APS) et le Partenariat sur la mobilité. En 2011, le Cabo Verde a été le premier pays africain à recevoir le statut de «GSP+», qui garantit un meilleur accès des biens et services capverdiens au marché européen.

¹² Gouvernement du Cabo Verde, ministère des Finances (2013), DSCR III, Praia, Cabo Verde.

promouvoir une industrie des services tournée vers l'exportation et des services axés sur la culture et les activités culturelles capverdiennes ; vii) l'agro-industrie : promouvoir les activités et les entreprises agro-industrielles et faciliter les liens avec la chaîne de valeur du tourisme.

2.2.2 Le document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRIP), qui s'appuie sur les principes de la STE et ceux du programme gouvernemental, est le cadre de référence pour les opérations des bailleurs de fonds dans les divers secteurs. Les deux générations de stratégies de réduction de la pauvreté, mises en œuvre jusqu'à présent, ont permis de renforcer le capital humain et de réduire considérablement la prévalence de la pauvreté au Cabo Verde. Le DSCRIP III (2012-2016) a été approuvé en avril 2013. Sa préparation a été marquée par une solide appropriation nationale et une large participation. Son principal objectif est de faire du Cabo Verde une économie dynamique, compétitive, innovante et inclusive. Pour appuyer la croissance et le développement des sept principaux groupes de la STE, le DSCRIP III définit les cinq axes d'intervention suivants : i) les infrastructures ; ii) le développement du capital humain ; iii) la bonne gouvernance ; iv) l'appui au secteur privé ; et v) le développement de partenariats mondiaux. L'appui du Groupe de la Banque et d'autres partenaires internationaux au développement est crucial pour la mise en œuvre du DSCRIP III, les estimations préliminaires établissant le coût du DSCRIP III à 291,6 milliards de CVE sur la période de cinq ans. En conséquence, les objectifs de développement du Cabo Verde s'appuieront sur l'établissement des priorités, à la lumière du rendement économique et de la contribution à la croissance inclusive.

B. Défis et faiblesses

2.2.3 Gestion des risques macroéconomiques, de la dette publique et des dépenses publiques, y compris la gestion des entreprises publiques. Les importants déficits budgétaires enregistrés depuis 2009, les perspectives de ralentissement de la croissance et des financements moins concessionnel à l'avenir constituent des sources de préoccupation pour la soutenabilité et la viabilité de la dette publique du Cabo Verde. De même, la faible qualité des services et les lacunes dans la gestion et la performance financière des entreprises publiques telles que la TACV et l'ELECTRA demeurent une source de préoccupation grave pour le GoCV.

2.2.4 Goulots d'étranglement dans le domaine des infrastructures. Des défis majeurs restent à relever, en ce qui concerne notamment le coût et la qualité des infrastructures. Les tarifs de l'électricité, du téléphone, de l'internet, de l'eau et du transport (routier, aérien et maritime) sont relativement élevés, alors que la qualité n'est pas particulièrement bonne. Malgré les investissements publics substantiels réalisés par le Cabo Verde au cours de la dernière décennie, beaucoup reste à faire quant à la portée, au coût, à la gestion et à la qualité des infrastructures.

2.2.5 Contraintes en termes de capacités humaines. La qualité de l'éducation, depuis la maternelle jusqu'au supérieur, est devenue une importante source de préoccupation, par rapport à la vision de transformation économique consistant à faire du Cabo Verde un pays compétitif à l'échelle mondiale dans le domaine des services fondés sur le savoir. À cet égard, le Gouvernement a déjà commencé à mettre en œuvre un plus grand nombre de programmes de formation professionnelle et technique, qui devraient permettre de réduire les taux élevés de chômage chez les diplômés.

2.2.6 Problèmes liés à l'environnement du secteur privé: Le secteur privé demeure de taille restreinte et est confronté à de graves problèmes tels que le coût de la main-d'œuvre, la rigidité et l'inefficacité du code du travail, les coûts élevés du transport et de l'électricité¹³, et le caractère bureaucratique du système.

2.2.7 Vulnérabilité au changement climatique. La vulnérabilité du Cabo Verde au changement climatique est forte. En particulier, le Cabo Verde est très vulnérable dans les secteurs de la gestion des ressources en eau, de l'agriculture et des forêts, et du développement des zones côtières (et, partant, du tourisme).

¹³ Une des conséquences est qu'une proportion de 6 % seulement des entreprises opérant dans la fabrication a accès aux marchés extérieurs.

C. *Forces et opportunités*

2.2.8 Potentiel toujours important dans le domaine du tourisme. Une stratégie sectorielle en cours d'élaboration offre une opportunité réelle de verdissement du secteur du tourisme, en garantissant sa viabilité à long terme, en œuvrant à l'augmentation des recettes tirées du tourisme, en améliorant les avantages du tourisme pour les populations locales et en œuvrant à la préservation du capital naturel sur lequel repose le secteur du tourisme.

2.2.9 Gestion ingénieuse des relations avec la diaspora qui compte environ un million de personnes, selon les estimations. La parité avec l'euro et les taux d'intérêt favorables rendent les dépôts dans les banques capverdiennes particulièrement attrayants. Les transferts de fonds des migrants constituent actuellement une importante source de revenus et de devises pour le pays. Toutefois, la transformation plus poussée de cette épargne en actifs productifs demeure un défi.

2.2.10 Positionnement géostratégique pour le transport international et bonne intégration dans l'économie mondiale. Situé à la croisée des chemins entre l'Afrique, l'Europe et les Amériques, le Cabo Verde entend tirer parti de son positionnement géographique sur les plans du transport aérien international et du transport maritime. Toutefois, pour y parvenir, il est nécessaire de développer les infrastructures du pays afin qu'elles répondent aux normes internationales.

2.2.11 Potentiel pour la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables. En l'absence d'énergies fossiles et compte tenu de l'augmentation des prix du pétrole sur le marché international, il est nécessaire de revoir la politique énergétique et de libérer l'énorme potentiel du pays en matière d'énergies renouvelables.

2.3 **Coordination/harmonisation de l'aide et positionnement de la Banque au Cabo Verde.**

2.3.1 Coordination/harmonisation de l'aide. Des progrès significatifs ont été réalisés dans la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris au Cabo Verde, renforçant ainsi l'efficacité de l'aide. L'aide au Cabo Verde est alignée sur les priorités nationales. Pour toutes les interventions des partenaires au développement, il y a un partage des rôles au sein du système institutionnel étatique : le ministère des Affaires étrangères assure la coordination des interventions des bailleurs de fonds bilatéraux, tandis que le ministère des Finances et de la Planification, par le biais de la Direction de la planification nationale, assure la coordination de la coopération multilatérale (prêts, appui budgétaire et assistance technique). Les principaux partenaires sont le Portugal, les États-Unis d'Amérique, les institutions de l'Union européenne, l'Espagne, le Japon, le Luxembourg, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, les Pays-Bas, la France et la BADEA (voir annexe VI). La Banque a aligné son aide sur les priorités du DSCR et a harmonisé ses activités avec les autres partenaires au développement du Cabo Verde, notamment la JICA et la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), dans le cadre des projets ciblant le secteur de l'énergie. Par ailleurs, l'utilisation de cellules d'exécution des projets parallèles n'est plus de mise.

2.3.2 Depuis 2006, les principaux bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux du Cabo Verde ont harmonisé leur appui budgétaire en se basant sur une matrice mutuellement convenue, qui est fondée sur le DSCR actuel du Gouvernement¹⁴. L'instrument d'appui budgétaire, qui prédomine de plus en plus ces dernières années par rapport aux prêts-projets, est utilisé pour promouvoir la collaboration avec d'autres partenaires au développement dans la gestion des finances publiques du pays et l'appui sectoriel. Les membres du Groupe d'appui budgétaire (GAB) mènent des revues conjointes deux fois par an, ce qui réduit les coûts de transaction pour le Gouvernement, tout en facilitant l'harmonisation des procédures et processus des partenaires.

¹⁴ Le Groupe de l'appui budgétaire (GAB) est composé de six bailleurs de fonds qui ont signé un protocole d'accord en 2006. Il s'agit de la Banque africaine de développement, de l'Union européenne, de l'Agence du Luxembourg pour la coopération au développement, du Gouvernement du Portugal, de l'Agence espagnole pour la coopération au développement international, et de la Banque mondiale.

2.3.3 Le Groupe des partenaires au développement (GPD) a été formellement créé en 2009, en tant que plateforme de dialogue permettant aux partenaires au développement de fournir un appui coordonné au Gouvernement, dans le cadre de la mise en œuvre du DSCRP et du reclassement du Cabo Verde hors de son statut de PMA, ainsi que dans le contexte des principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. En mai 2013, après trois ans d'inaction relative, les membres ont relancé les activités du GPD, sous la coordination du PNUD, et ont créé des sous-groupes thématiques (sectoriels).

2.3.4 L'engagement de la Banque en faveur du programme de transformation du pays a permis d'améliorer la qualité du dialogue et du partenariat avec le Gouvernement. Le renforcement du Bureau régional de la Banque au Sénégal (SNFO), qui couvre également le Cabo Verde, a aidé à promouvoir un dialogue plus étroit avec le Gouvernement et d'autres partenaires au développement. En fait, le renforcement de l'équipe d'experts déployés à SNFO aide à mieux appuyer les missions de suivi des projets et à garantir : i) des consultations soutenues avec les différentes parties prenantes ; et ii) le suivi du portefeuille de la Banque au Cabo Verde.

2.3.5 Positionnement de la Banque au Cabo Verde. Le portefeuille actif de la Banque au Cabo Verde, au mois de janvier 2014, comprenait huit opérations : deux projets dans le secteur de l'énergie ; le Projet d'extension et de modernisation de l'aéroport de Praia, approuvé en mai 2013 ; le Projet de Parc technologique, approuvé en juillet 2013 ; trois opérations multisectorielles ; et l'étude sur le secteur de l'eau et de l'assainissement, pour des engagements d'un montant total d'environ 82,8 millions d'UC. La répartition sectorielle est la suivante : secteur des TIC (33,81 %) ; secteur des transports (30,7 %) ; multisecteur (18 %) ; secteur de l'énergie (16 %) ; et secteur de l'eau et de l'assainissement (1,5 %).

2.3.6 Le DSP 2009-2012, approuvé par les Conseils d'administration en octobre 2009, était aligné sur la STE et le DSCRP II. Il reposait sur les deux piliers suivants : i) la consolidation des progrès réalisés dans la gouvernance économique et financière ; et ii) la contribution au développement des infrastructures. La revue à mi-parcours a confirmé la pertinence de ces deux piliers. Le rapport d'achèvement du DSP 2009-2012, présenté à CODE en décembre 2012, a montré que la mise en œuvre du programme opérationnel de la Banque au Cabo Verde sur la période du DSP était modérément satisfaisante, principalement en raison du report de deux projets clés, du fait des retards dans leurs études de faisabilité. À la suite d'une demande du Gouvernement en ce sens, le DSP 2009-2012 a été prorogé jusqu'en décembre 2013. C'est la raison pour laquelle le rapport combiné d'achèvement du DSP 2009-2013 et de la RPPP pour 2013 a été présenté à CODE en novembre 2013.

2.3.7 Performance du portefeuille. Au cours de la période 2009-2013, la Banque a financé 11 opérations d'une valeur totale de 148,57 millions d'UC, hormis les annulations, dans les principaux domaines d'intervention suivants : le multisecteur, avec des programmes d'appui budgétaire pour la stratégie de réduction de la pauvreté ; le secteur de l'énergie ; le secteur de l'eau et de l'assainissement ; le secteur des transports ; et le secteur des TIC. La performance des opérations du Groupe de la Banque a été jugée satisfaisante dans l'ensemble, avec une moyenne générale de 2,3 sur 3, selon le rapport combiné de la RPPP pour 2013 et d'achèvement du DSP 2009-2013. L'âge du portefeuille est en moyenne de 1,5 an (contre 5,5 ans en 2009), sans projets considérés comme à risque (projets à problèmes et projets potentiellement à problèmes). Les délais pour l'entrée en vigueur sont tombés de 11,9 mois en 2009 à 8,6 mois en 2013, tandis que les délais pour la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement sont tombés de 12,3 mois en 2009 à 11 mois en 2013. Les principaux défis liés au portefeuille portent sur : i) la disponibilité en temps voulu des études préliminaires et de faisabilité des projets ; ii) les faiblesses dans le suivi des actions recommandées pour améliorer la performance du portefeuille ; et iii) le renforcement des capacités des agences et structures chargées des opérations de la Banque.

2.3.8 Principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du précédent DSP et de la revue de la performance du portefeuille pays ayant guidé la conception de la nouvelle stratégie. Les enseignements tirés sont présentés en détail dans le rapport combiné d'achèvement du DSP 2009-2013 et de la RPPP pour 2013. Au nombre de ces enseignements figurent: i) la nécessité de

consolider les investissements dans les secteurs des transports et de l'énergie, étant donné que les déficits dans le domaine des infrastructures continuent d'entraver le développement du secteur privé ; ii) la nécessité d'améliorer la valeur ajoutée des interventions de la Banque en appui aux programmes de réforme et aux projets d'investissement, par le biais d'études économiques et sectorielles et d'opérations d'assistance technique ; iii) la nécessité de renforcer les interventions du secteur privé et les initiatives de promotion des partenariats public-privé (PPP) ; iv) la nécessité d'adopter une approche plus souple pour répondre aux besoins spécifiques et changeants du Cabo Verde, en tant que pays à revenu intermédiaire ; v) la nécessité de la formation du personnel des organes d'exécution des projets afin de maximiser les résultats de leurs programmes opérationnels respectifs ; et vi) la nécessité de faire preuve de plus de réalisme dans la programmation, dans la mesure où l'incapacité de la Banque et du Gouvernement à veiller à ce que les projets soient exécutés à temps a affecté l'efficacité générale du précédent DSP.

III. STRATÉGIE PAYS DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA PÉRIODE 2014-2018

3.1 Justification de l'intervention proposée du Groupe de la Banque

3.1.1 Le Cabo Verde se trouve à une des phases les plus critiques de sa trajectoire de développement. D'une part, ce pays est structurellement vulnérable en tant que PEID¹⁵ et a été durement affecté par la crise financière mondiale et la crise de la dette publique dans la zone euro qui a conduit à la baisse des flux d'IDE, à la réduction de l'aide extérieure, à des taux élevés de chômage en particulier chez les jeunes et les femmes, au resserrement budgétaire et à des niveaux élevés de la dette publique. D'autre part, le pays a dû prendre des mesures pour éviter le piège des pays à revenu intermédiaire¹⁶. Il s'agit notamment d'établir de nouvelles bases pour la croissance durable, à travers la promotion du secteur privé, la diversification de l'économie, l'amélioration de l'efficacité des infrastructures, l'amélioration de la qualité des ressources humaines et le renforcement des capacités institutionnelles pour soutenir avec succès la concurrence. La stratégie du pays en matière de financement du développement est aussi à repenser et à réorienter vers la mobilisation massive des financements du secteur privé ainsi que l'institution de mécanismes et instruments innovants de financement.

3.1.2 Face à ces défis, le Cabo Verde a besoin de l'appui de tous ses partenaires au développement, et notamment de l'appui de la Banque, pour mobiliser les ressources financières, l'assistance technique et les services de conseil nécessaires. Le GoCV et la Banque reconnaissent la nécessité de renforcer leur coopération qui sera axée, au cours des cinq prochaines années, sur un partenariat stratégique basé sur un dialogue pertinent et dynamique. Pour garantir l'efficacité de son action dans ce PRI et PEID, la Banque doit combiner sélectivité et flexibilité dans ses interventions afin de contribuer davantage à la réalisation des objectifs du pays, à savoir la mise en œuvre efficace du programme de transformation, l'élimination des goulots d'étranglement dans le domaine des infrastructures, le perfectionnement des compétences et la stimulation du potentiel naissant du secteur privé.

3.1.3 Les consultations menées avec les différentes parties prenantes (administration, opérateurs du secteur privé, organisations de la société civile et partenaires au développement) dans le cadre de la préparation du DSP ont mis en évidence la nécessité de cibler la croissance inclusive et verte, tout en encourageant les synergies et la complémentarité avec les activités d'autres partenaires au développement. L'objectif visé par la Banque dans ce DSP 2014-2018 est donc d'appuyer le Gouvernement dans ses efforts pour jeter les bases d'une croissance plus inclusive et plus verte. Au Cabo Verde, les principaux problèmes qui entravent l'inclusion semblent enracinés dans la géographie du pays (plusieurs îles isolées et mal reliées entre elles, avec des

¹⁵ Les petits États insulaires en développement sont confrontés aux problèmes suivants : la haute vulnérabilité aux fluctuations macroéconomiques mondiales, du fait de leur degré considérable d'ouverture et d'intégration mondiale ; la forte dépendance à l'égard d'un ensemble peu diversifié de moteurs économiques ; la taille restreinte du pool de la main-d'œuvre intérieure et du marché local de consommation, qui limite le potentiel en matière d'économies d'échelle ; les coûts unitaires élevés des infrastructures et biens publics essentiels, qui s'expliquent par les indivisibilités dans la fourniture des biens publics ; et l'exposition significative aux catastrophes naturelles et à la détérioration de l'environnement.

¹⁶ L'on parle de piège du revenu intermédiaire lorsque la croissance d'un pays plafonne et stagne éventuellement après avoir atteint les niveaux des pays à revenu intermédiaire. Le problème se pose habituellement lorsque les économies en développement se retrouvent coincées au niveau intermédiaire, avec des salaires en augmentation et un recul de la compétitivité des coûts, sans pouvoir soutenir la concurrence, ni avec les économies plus avancées dans les innovations nécessitant des compétences élevées, ni avec les économies à faible revenu et à salaires plus bas dans la production de biens manufacturés à un faible coût.

niveaux de développement différents), l'insuffisance des opportunités d'emploi et les disparités entre les hommes et les femmes. De même, tel que cela est expliqué dans la fiche technique sur le changement climatique (annexe XII), le Cabo Verde est hautement vulnérable au changement climatique, ce qui affecte son développement durable. Dans ce contexte spécifique, les principaux domaines dans lesquels la Banque pourrait fournir son appui sont le développement des infrastructures (transport maritime et énergies renouvelables) et l'amélioration de la gouvernance. En conséquence, en tenant compte des enseignements tirés de la mise en œuvre du précédent DSP ainsi que de la RPPP pour 2013, le présent DSP s'appuie sur les deux piliers suivants : i) **le renforcement et la diversification des infrastructures pour appuyer le développement durable** ; et ii) **le renforcement de la gouvernance économique aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé**. Ces deux piliers sont bien alignés sur les priorités essentielles du DSCR III, de la Stratégie décennale de la Banque, du document de stratégie d'intégration régionale (DSIR) pour l'Afrique de l'Ouest, et de la Politique de la Banque pour le développement du secteur privé.

Pilier 1: Renforcement et diversification des infrastructures pour appuyer le développement durable

3.1.4 Ce pilier est aligné sur l'axe 1 (infrastructures), l'axe 4 (appui au secteur privé) et l'axe 5 (établissement d'un partenariat mondial) du DSCR III. Il est également aligné sur les priorités opérationnelles 1 (développement des infrastructures) et 2 (intégration économique régionale) de la Banque. Au titre du précédent DSP, la Banque a contribué au développement des infrastructures du Cabo Verde dans les secteurs de l'énergie, du transport aérien et des TIC.

Conformément au DSCR III, la revue à mi-parcours du précédent DSP et les rapports d'achèvement ont établi que les déficits dans le domaine des infrastructures (portée et efficacité) continuent d'entraver le développement du secteur privé. La construction d'infrastructures est une condition requise pour accroître la productivité et la compétitivité et, partant, promouvoir la diversification de l'économie et le développement durable, y compris la création d'emplois et l'amélioration de la qualité de vie des familles. Le pilier 1 sera axé sur le développement et l'amélioration des infrastructures essentielles dans les secteurs du transport maritime et de l'énergie, où d'importants déficits ont été identifiés.

3.1.5 Les projets retenus au titre de ce pilier vont appuyer la 'niche' de compétitivité 4 (économie maritime), améliorer la connexion maritime avec la partie continentale et contribuer à l'intégration régionale au sein de la CEDEAO, ainsi qu'augmenter la capacité de production d'électricité.

Encadré 2: Promouvoir la croissance économique, tout en veillant à la viabilité de la dette

La crise financière mondiale et la crise de la dette souveraine dans la zone euro ont handicapé la performance du Cabo Verde en matière de croissance. De même, les politiques de stabilisation conjoncturelles mises en place pour atténuer les effets de la crise ont conduit à une aggravation du déficit budgétaire et à l'accentuation des risques pour la viabilité de la dette. En tant que nouveau PRI, le Cabo Verde doit tout mettre en œuvre pour maintenir la croissance et atteindre rapidement des niveaux plus élevés dans l'échelle des revenus, d'où la nécessité d'investissements supplémentaires pour garantir une croissance soutenue. Mais le Cabo Verde doit également veiller à la résilience macroéconomique, ce qui dépend dans une large mesure de l'adoption d'une politique rigoureuse de consolidation budgétaire pour limiter la tendance à l'accroissement de l'endettement.

Compte tenu de la marge de manœuvre limitée du côté des recettes et pour réaliser son objectif de consolidation budgétaire, le Gouvernement doit opérer des coupes substantielles dans son programme d'investissement, reporter à plus tard les projets non essentiels, renforcer la gouvernance des entreprises publiques et limiter leurs pressions sur le budget général de l'État, tout en accélérant le programme des réformes pour faciliter la participation accrue du secteur privé à la gestion des infrastructures. Au titre du pilier 2, la Banque entend promouvoir : i) la priorisation et la rationalisation du programme d'investissement public ; ii) l'amélioration et la modernisation de la gestion et des opérations des entreprises étatiques, pour ainsi aider à réduire les charges pour le budget de l'État et les risques correspondants pour les finances publiques. En outre, la Banque aidera le Cabo Verde à mieux tirer parti des financements du secteur privé, ainsi que des mécanismes et instruments innovants de financement, y compris la mobilisation de ressources par le biais des partenariats public-privé (PPP).

Pour éviter en partie le 'piège' des pays à revenu intermédiaire, le Cabo Verde doit identifier de nouvelles sources de croissance en diversifiant sa base productive. À cette fin, il lui faut des investissements publics supplémentaires pour combler les déficits dans le domaine des infrastructures. Les politiques visant à réduire le fardeau de la dette doivent donc inclure des stratégies sectorielles d'accélération de la croissance. La réduction du niveau du programme d'investissement public doit se faire de façon progressive pour atténuer les effets négatifs potentiels sur la croissance économique. Au titre du pilier 1, la Banque appuiera le développement et l'amélioration des infrastructures essentielles dans les du transport maritime et de l'énergie où de sérieux déficits ont été identifiés. L'approche de la Banque consiste à financer les projets publics contribuant à la diversification de l'économie, favorisant ainsi la participation du secteur privé et renforçant les moteurs de la croissance.

Un examen plus minutieux de la trajectoire de la dette, dans le cadre de l'analyse de la viabilité de la dette (AVD), montre qu'à partir de 2016, il y aura une tendance à la baisse (voir graphique 5). Cette trajectoire tient compte de la réduction progressive des investissements au titre du programme d'investissement public, pour ce qui est de certains projets, favorisant de ce fait l'investissement du secteur privé. Parallèlement, compte tenu des contraintes liées à la réduction progressive du recours au modèle de financement traditionnel, le Gouvernement entend négocier des contrats de concession dans le domaine des infrastructures et établir des partenariats public-privé pour le financement des projets, afin de promouvoir l'accroissement du rôle et de la participation du secteur privé.

L'accessibilité et la connectivité avec les marchés plus larges de la CEDEAO permettront de s'attaquer à la lenteur de la croissance et de diversifier la base productive. Par ailleurs, la vulnérabilité du Cabo Verde au changement climatique s'explique par le double fait qu'il s'agit d'un PEID et d'un pays sahélien aride. La Banque entend donc soutenir le Cabo Verde dans ses efforts de transition vers le développement résilient au climat, afin de lui permettre de mieux atténuer les risques liés au climat et de garantir la viabilité de ses investissements.

Pilier 2: Renforcement de la gouvernance économique aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé

3.1.6 Ce pilier est aligné sur des éléments de l'axe 2 (développement du capital humain), de l'axe 3 (bonne gouvernance) et de l'axe 4 (appui au secteur privé) du DSCR III. Il est également aligné sur les priorités opérationnelles 3 (développement du secteur privé) et 4 (gouvernance et responsabilité) de la Banque, avec un accent particulier sur l'égalité entre les hommes et les femmes. En dépit des réformes déjà mises en œuvre, le secteur privé demeure de taille restreinte et est encore confronté à un grand nombre de problèmes.

Le pilier 2 sera axé sur les réformes ciblant le développement du secteur privé et l'esprit d'entreprise dans le pays, ainsi que l'efficacité et l'amélioration du climat des affaires. La Banque appuiera les efforts du Gouvernement visant à mettre en œuvre des mesures précises pour améliorer le climat général des affaires et de l'investissement, stimulant ainsi la compétitivité du secteur privé, et notamment des PME, et pour appuyer la diversification de l'économie. La Banque s'attachera également à offrir des instruments et produits appropriés pour promouvoir l'esprit d'entreprise.

3.1.7 Le pilier 2 sera également axé sur l'appui aux réformes ciblant la consolidation budgétaire, l'amélioration de la gestion des investissements publics et de l'efficacité de la prestation de services publics. Compte tenu des problèmes budgétaires considérables auxquels il est actuellement confronté, le GoCV devra, au cours des années à venir, continuer à resserrer sa gestion budgétaire et à améliorer le rapport coût-efficacité de ses dépenses. La rationalisation des dépenses publiques aidera à préserver la soutenabilité de la dette et à rétablir la flexibilité budgétaire. Le Cabo Verde devra également améliorer la qualité de ses infrastructures et de ses services. Pour sa part, la Banque entend promouvoir : i) la priorisation et la rationalisation du programme d'investissement public ; et ii) l'amélioration et la modernisation de la gestion et des opérations des entreprises étatiques.

3.1.8 Par ailleurs, le pilier 2 favorisera l'amélioration du système de suivi et d'évaluation, ainsi que la mobilisation efficace des ressources par le biais des partenariats public-privé (PPP). À la suite de son récent reclassement au statut de PRI, le Cabo Verde devra de plus en plus recourir aux prêts non concessionnels¹⁷.

3.1.9 En collaboration avec d'autres partenaires au développement, la Banque contribuera à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes au Cabo Verde en fournissant des ressources et une assistance technique pour la gestion du savoir. Par ailleurs, à travers les opérations d'appui budgétaire, la Banque entend promouvoir : i) l'accès des femmes à l'emploi ; ii) l'élimination des pratiques discriminatoires basées sur le sexe en matière de paie et de recrutement ; et iii) l'augmentation du nombre de femmes, de filles et de jeunes participant au développement du secteur privé et à la création d'entreprises.

¹⁷ En tant que pays récemment reclassé à la catégorie C, le Cabo Verde a bénéficié d'une période de transition de cinq ans (2011-2015) pour continuer à accéder, à titre exceptionnel, aux ressources du guichet FAD. Pendant cette période, le Cabo Verde aura accès aussi bien aux ressources du guichet BAD qu'à celles du guichet FAD. Le retrait progressif du guichet FAD s'achèvera en 2015. Les allocations pays attendues du FAD-13 sont donc très limitées. C'est la raison pour laquelle le niveau des ressources à sa disposition au guichet BAD sera déterminé par la limite de prêt soutenable (SLL), en tenant compte du cadre des fonds propres de la Banque et de la politique de gestion de l'exposition aux risques, tout comme des objectifs du DSP pour la période 2014-2018.

3.2 Résultats attendus, produits livrables et cibles

3.2.1 Cinq effets sont attendus au titre du pilier 1:

Effet 1.1: Consolidation de l'intégration territoriale et facilitation de la circulation des biens, services et personnes. La discontinuité géographique qui est une caractéristique du Cabo Verde se traduit par des coûts de transport élevés. Les dix îles que compte le pays sont éparpillées sur une zone vaste. Le GoCV s'emploie à mettre en place un système de transport fiable entre les îles, afin de renforcer les liens économiques entre ces îles et de réduire les coûts de transport et de stockage, soutenant ainsi la croissance inclusive. Deux projets de port maritime sur les îles de Maio et de Sao Nicolau, financés par la Banque, contribueront au développement de l'économie maritime et des groupes du secteur du tourisme en fournissant un nouveau terminal à passagers et une zone de fret, et en mettant en place des modalités/installations appropriées pour soutenir l'industrie de la pêche et les activités de navigation de plaisance et de tourisme marin. La Banque contribuera également à la réhabilitation du port de pêche de Mindelo.

Effet 1.2: Positionnement du Cabo Verde en tant que plaque tournante régionale pour le transbordement et l'amélioration de la connexion maritime avec la partie continentale. Le développement du port en eaux profondes de Mindelo (île de Sao Vicente), avec l'appui du guichet du secteur privé de la Banque, renforcera davantage l'interaction économique entre les îles elles-mêmes et entre les îles et la partie continentale. De même, dans le cadre du Plan d'action prioritaire (PAP)¹⁸ du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA), le corridor multimodal prévu entre Praia, Dakar et Abidjan permettra d'améliorer le transport maritime et la connexion entre le Cabo Verde et les pays de la partie continentale de la région de l'Afrique de l'Ouest, en créant un nouveau service maritime entre les ports régionaux et en facilitant ce service avec un système d'information moderne afin de relier les services portuaires et routiers dans le corridor Dakar-Abidjan¹⁹. Cela contribuera à promouvoir davantage la croissance inclusive.

Effet 1.3: Amélioration de l'accès aux énergies renouvelables. La Banque appuiera les investissements dans les énergies renouvelables pour promouvoir la croissance verte, tout en réduisant considérablement le coût de la pratique des affaires. De même, elle envisage de soutenir les projets visant à augmenter la production d'électricité (centrales thermiques de Maio) et à restructurer le réseau de distribution et son efficacité, afin de parvenir au meilleur bouquet énergétique pour le Cabo Verde au plus tard en 2020. Le ciblage des îles sur lesquelles la production d'énergie actuelle est plus faible contribuera à promouvoir l'inclusion et la croissance verte. La Banque entend par ailleurs promouvoir les initiatives pilotées par le secteur privé et contribuant à l'augmentation de la production d'électricité à partir de sources renouvelables, en offrant des produits de financement innovants et une assistance technique aux prestataires de services locaux, afin de créer un marché autonome des énergies renouvelables. Dans la mise en œuvre de ces initiatives, la dimension genre sera prise en considération afin de s'assurer que les hommes et les femmes ont des opportunités égales en matière d'accès aux énergies renouvelables.

Effet 1.4: Renforcement de la résilience au climat. Conformément à la politique nationale d'adaptation au changement climatique, la Banque appuiera le Cabo Verde dans ses efforts de transition vers le développement résilient au climat, ce qui se fera à travers l'intégration de l'atténuation des risques liés au climat dans tous les nouveaux projets²⁰, en particulier dans le domaine des infrastructures ; le renforcement du cadre politique national pour la gestion des ressources en eau ; et l'appui à la collecte et à l'analyse des statistiques économiques et environnementales et des données climatiques. Ces interventions seront déterminantes pour garantir la viabilité à long terme des investissements prévus dans le cadre de la transition vers le développement résilient au climat.

¹⁸ Le PAP du PIDA présente les projets et programmes à lancer pour promouvoir une intégration régionale solide sur la période 2012-2020.

¹⁹ Ce programme devrait également permettre de moderniser un des corridors du Réseau africain d'infrastructures régionales de transport (ARTIN) en Afrique de l'Ouest (facilitation des échanges, PFGU, renforcement des capacités à travers les PPP, si possible) pour huit pays : Cabo Verde, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone, Libéria et Côte d'Ivoire.

²⁰ Cette intégration sera basée sur le nouveau système de sauvegardes intégré de la Banque.

Effet 1.5: Prise en compte de la dimension genre dans les infrastructures: La Banque veillera à ce que la problématique hommes-femmes soit suffisamment prise en compte dans son appui au développement des infrastructures. À cette fin, toutes les interventions financées par la Banque en faveur du développement des infrastructures, au titre de la présente stratégie, comprendront des mesures appropriées pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette initiative sera également appuyée par les activités prévues et visant en particulier à renforcer les systèmes nationaux de suivi et d'évaluation, et à préparer le profil genre du Cabo Verde (voir Effet 2.4).

3.2.2 Quatre réalisations sont attendues au titre du pilier 2 :

Effet 2.1: Renforcement de la compétitivité globale du secteur privé, de l'esprit d'entreprise et du perfectionnement des compétences. La Banque entend promouvoir les réformes ciblant l'amélioration du climat des affaires, à travers l'appui budgétaire. Elle continuera également à appuyer le Gouvernement dans ses efforts visant à mettre en place un réseau d'incubateurs d'entreprises. Par ailleurs, un projet appuyé par le Fonds fiduciaire en faveur des PRI sera axé sur les réformes ciblant l'adaptation des compétences à acquérir dans le système éducatif et de formation aux besoins du marché du travail. Des efforts seront déployés pour : i) soutenir l'employabilité des jeunes diplômés en améliorant la qualité de l'enseignement supérieur et en soutenant le système de formation professionnelle et technique ; ii) améliorer l'accès des femmes à l'éducation, en particulier dans les filières des sciences et des TIC, ainsi qu'à l'emploi, tout en éliminant les pratiques discriminatoires basées sur le sexe en matière de paie et de recrutement. Toutes ces initiatives contribueront à améliorer l'inclusion au Cabo Verde, pour ce qui est de l'activité économique, et à attirer les flux d'IDE à destination de ce pays.

Effet 2.2: Amélioration de la consolidation budgétaire, de la gestion des investissements publics et de la prestation de services. Par le biais de l'appui budgétaire, la Banque entend promouvoir la consolidation budgétaire afin d'alléger le fardeau de la dette, de réduire les besoins du Gouvernement en matière de financement à moyen terme et d'atténuer le risque de surendettement. Cela se fera entre autres à travers : i) le suivi de la performance financière des entreprises étatiques et de la qualité de leurs prestations de services ; et ii) la réduction progressive du niveau du programme d'investissement public. Les réformes ciblant la supervision des entreprises étatiques permettront d'atténuer les risques liés aux passifs éventuels. De même, la redéfinition des relations entre l'État et les entreprises étatiques pour améliorer les services publics est cruciale pour le développement des groupes économiques du DSCR III. Toutes ces initiatives contribueront à la stabilité macroéconomique nécessaire pour la croissance inclusive.

Effet 2.3: Mobilisation des ressources. La Banque appuiera le Cabo Verde dans ses efforts de mobilisation des ressources à travers les PPP, de structuration financière pour certains projets d'infrastructure et d'acquisition d'une précieuse expertise dans la négociation et la supervision des accords PPP pour les grands investissements dans les infrastructures. Il s'agit là de transactions complexes et comportant beaucoup d'exigences, avec notamment la conduite de recherches et d'activités préparatoires détaillées. Renforcer les capacités administratives et techniques du pays dans la gestion de ces nouvelles modalités de financement et dans l'exécution des investissements dans les infrastructures est essentiel pour aboutir à l'utilisation efficace des fonds et garantir l'obtention de résultats de haute qualité. De même, la Banque aidera le Cabo Verde à mieux tirer parti des transferts importants de fonds des migrants et à transformer ces ressources en actifs productifs. La Banque mobilisera également des ressources auprès des fonds climatiques pour le cofinancement de ses opérations de prêt, dans le cadre des investissements ciblant les énergies renouvelables et appuyés par le Fonds des énergies durables pour l'Afrique (SEFA), ainsi que pour les projets de résilience au climat, à travers le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds nordique pour le développement. Les améliorations dans la mobilisation des ressources doteront le GoCV de plus de moyens pour mettre en œuvre son programme de promotion de la croissance inclusive et verte.

Effet 2.4: Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes. Le manque de statistiques à jour, en général, et de données désagrégés sur la pauvreté, sur le genre et des comptes nationaux, en particulier, constitue une difficulté majeure pour le suivi et l'analyse de l'évolution de la situation socioéconomique, ainsi que pour la formulation de politiques appropriées. La Banque contribuera au renforcement des systèmes nationaux de suivi et d'évaluation en appuyant le système statistique national (voir encadré 3), l'élaboration d'un profil genre pour le Cabo Verde et la conduite d'une étude nationale évaluant le coût d'opportunité des inégalités entre les hommes et les femmes par rapport au PIB. La Banque entend également fournir une assistance technique à l'INE, au ministère des Finances et à la Banque centrale du Cabo Verde (BCV) pour la restructuration du système des prévisions et la conception d'outils permettant au système national de planification de suivre la mise en œuvre du DSCR III. Dans son appui aux systèmes nationaux de suivi et d'évaluation, la Banque mettra particulièrement l'accent sur les

Encadré 3: Suivi et évaluation et statistiques

Au Cabo Verde, les statistiques de qualité sont cruciales pour un système efficace de suivi et d'évaluation (S&E) du DSCR III. Le GoCV et l'INE se sont engagés à améliorer le processus et les modalités institutionnelles de production des statistiques. Le programme statistique national (SNDS), qui couvre la période 2012-2016, est bien aligné sur le DSCR III, et son coût total sur la période de cinq ans s'élève à 20 millions d'EUR, soit 0,7 % du coût total du DSCR III. Toutefois, en cette période caractérisée par la rareté des ressources, la mise en œuvre du programme statistique national accuse des retards.

À travers son Programme régional de renforcement des capacités statistiques (SCB), la Banque fournit une assistance technique à l'INE depuis 2003 dans des domaines tels que les comptes nationaux, les statistiques sur les prix et les plateformes de collecte et de diffusion des données (données accessibles au public et portail de données), dans le cadre de l'Initiative de l'autoroute d'informations de la Banque. Au titre du DSP 2014-2018, la Banque continuera à fournir son assistance technique et contribuera en outre à deux opérations clés : l'enquête sur la pauvreté des ménages (1,23 million d'USD) et le recensement agricole (1,2 million d'USD). Le coût total de ces deux opérations est de 1,8 million d'USD pour l'enquête sur la pauvreté, et de 5 millions d'USD pour le recensement agricole. D'autres contributions sont donc attendues du Gouvernement et des partenaires. Les deux opérations contribueront également à fournir des statistiques de qualité sur la problématique hommes-femmes.

composantes sexospécifiques, en se basant sur le profil genre du pays. L'amélioration du système de suivi tenant compte de la problématique hommes-femmes contribuera au processus de croissance inclusive du Cabo Verde.

3.3 Programme de travail indicatif

3.3.1 Conformément aux piliers stratégiques proposés dans le présent DSP, la Banque appuiera le Gouvernement dans ses efforts de réforme et dans la mise en œuvre des stratégies sectorielles, à travers un programme de travail indicatif élaboré conjointement avec les autorités capverdiennes (voir annexes II et III). Pour garantir la sélectivité et la complémentarité, l'intervention de la Banque tient compte des domaines d'intervention d'autres partenaires opérant dans les mêmes secteurs. En particulier, la Banque œuvrera de concert avec la Banque mondiale et l'Union européenne (UE) pour promouvoir les réformes dans le cadre d'une matrice commune d'appui budgétaire. Il est envisagé de resserrer la collaboration entre la Banque, le Luxembourg, l'Union européenne et d'autres partenaires dans les secteurs des énergies renouvelables et de la formation professionnelle. Le programme de travail combine aussi bien les activités de prêt que les activités hors-prêt. Afin de maintenir la flexibilité de la Banque, ce programme sera réexaminé pendant la revue à mi-parcours pour tenir compte de l'évolution de la situation et des nouvelles priorités gouvernementales.

Opérations de prêt

3.3.2 Le Groupe de la Banque fournira son aide en recourant à différents modes, notamment l'appui budgétaire, l'appui aux projets locaux autonomes et l'appui au secteur privé. Dans tous ces modes de financement, la Banque utilisera les systèmes nationaux et appuiera l'introduction d'améliorations dans ces systèmes. Afin de concourir à l'amélioration du climat des affaires et au développement des initiatives PPP, la Banque explorera la possibilité d'interventions directes dans le secteur privé.

Opérations hors-prêt

3.3.3 Conformément aux enseignements tirés de la mise en œuvre du DSP 2009-2013, pour compléter les opérations de prêt proposées et en cours (voir annexe IV) et pour répondre à la demande du pays pour des activités de savoir, la Banque explorera la possibilité de tirer un meilleur parti des ressources disponibles auprès des fonds fiduciaires et à titre de dons pour fournir un programme global d'assistance technique en vue de soutenir les analyses, les services de conseil et le renforcement institutionnel. De même, les études économiques et sectorielles (EES) prévues guideront les programmes et les politiques gouvernementales appuyés par la Banque, en plus de faciliter l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes. Des études cruciales ont été retenues pour appuyer la préparation et l'exécution des différents projets et l'assistance technique. Par ailleurs, des initiatives spécifiques seront identifiées pour appuyer l'accès des PME aux financements.

Encadré 4: Études économiques et sectorielles proposées

- Coopération économique et Intégration du Cabo Verde dans la région de la CEDEAO
- Croissance et réduction de la pauvreté au Cabo Verde
- Nouveau modèle de gestion des infrastructures de transport
- Transformer les transferts de fonds de la diaspora en actifs et investissements productifs : profil des migrants du Cabo Verde
- Profil genre
- Coût d'opportunité des inégalités entre les hommes et les femmes par rapport au PIB

3.4 Suivi et évaluation de la Stratégie de la Banque

3.4.1. Le cadre de mesure des résultats du DSP est fondé sur le système national de suivi et d'évaluation. L'annexe I présente un ensemble d'indicateurs pour mesurer les produits et réalisations de l'appui de la Banque au titre du présent DSP. Ces indicateurs serviront de base pour le suivi de la mise en œuvre du DSP et des progrès vers l'atteinte des cibles de la STE et du DSCR III du Cabo Verde. Le cadre de suivi et d'évaluation proposé comprend des indicateurs de produits et de réalisations tirés de la matrice des politiques du DSCR III. Afin de faciliter la mesure des résultats, les systèmes de suivi et d'évaluation seront intégrés dans toutes les opérations du Groupe de la Banque, à travers l'utilisation des rapports d'exécution de la matrice de suivi du DSCR III. Le processus participatif, qui a permis de fonder plus fermement la présente stratégie sur les priorités du Cabo Verde, sera intensifié de façon dynamique au cours de la période de mise en œuvre afin de faciliter la réalisation des résultats durables.

3.4.2. Conformément au programme des résultats, la Banque a préparé un profil statistique pays (CStP) pour le Cabo Verde afin d'évaluer le système statistique national et d'identifier les domaines potentiels d'assistance. Ce profil sera un important instrument de dialogue avec le GoCV et les partenaires au développement en vue de la coordination du développement statistique dans le pays. La Banque contribuera aux efforts visant à éliminer les faiblesses dans le système statistique national, en fournissant un appui technique et financier à l'INE (voir encadré 3).

3.4.3. La Banque procèdera à une revue à mi-parcours (RMP) du DSP en 2016. Ce sera l'occasion d'évaluer les progrès réalisés et de procéder aux ajustements nécessaires pour garantir la réalisation des résultats désirés au cours de la période restante du DSP. La RMP s'appuiera également sur les rapports d'étape annuels sur le DSCR III et les rapports sur la réalisation des OMD dans le pays. Un rapport d'achèvement du DSP sera préparé en 2018.

3.5 Risques potentiels et mesures d'atténuation

3.5.1 Les contraintes en termes de capacités pourraient entraver la conception ou la mise en œuvre des réformes, y compris les efforts visant à maximiser les avantages découlant des PPP. Les contraintes en termes de capacités constituent les principaux facteurs qui expliquent le nombre limité d'opérations de la Banque dans le pays. Par ailleurs, toutes les réformes mises en œuvre nécessitent un personnel technique qualifié dans de nombreux secteurs. Pour faire face à cette contrainte, la Banque œuvrera de concert avec le Gouvernement pour fournir l'assistance technique requise en vue de former des Capverdiens dans les domaines clés.

3.5.2 Le niveau de la volonté politique et des pouvoirs des dirigeants du pays à faire avancer rapidement les principales réformes, malgré les intérêts particuliers de groupes établis, constitue un autre risque potentiel. L'appui financier et technique du Groupe de la Banque dépend de la mise en œuvre du programme de réformes économiques ainsi que de la stabilité macroéconomique et budgétaire. Le Groupe de la Banque travaillera en étroite collaboration avec les autorités capverdiennes et d'autres partenaires pour suivre l'évolution de la situation, afin de s'assurer que les problèmes potentiels sont identifiés et résolus en temps voulu.

3.5.3 Le troisième risque a trait à l'instabilité sur les marchés financiers internationaux et à la crise de la dette, en particulier dans la zone euro. Si cette instabilité et cette crise persistent, cela pourrait saper les efforts de redressement du pays, au regard de ses liens étroits avec la zone euro. Ce risque pourrait être atténué par la mise en place de politiques macroéconomiques et sectorielles judicieuses favorisant la diversification, afin de maintenir le potentiel en matière de croissance économique.

3.6 Enjeux du dialogue pays

3.6.1 Performance du portefeuille: La performance globale des opérations actives de la Banque au Cabo Verde est jugée satisfaisante. Toutefois, certains projets ciblant les infrastructures ont accusé des retards et il y a eu des décalages dans le calendrier de leur exécution. Il est nécessaire que la Banque, les organes d'exécution des projets et le Gouvernement déploient des efforts plus soutenus pour accélérer l'exécution des projets. La Banque poursuivra le dialogue avec le Gouvernement, en mettant un accent particulier sur l'amélioration de la performance du portefeuille et de l'impact en matière de développement.

3.6.2 Renforcement de l'intégration régionale: Le renforcement de la coopération et de l'intégration économiques dans la région de la CEDEAO sera une condition importante et nécessaire pour faciliter la transformation du Cabo Verde en pôle régional pour des services de grande valeur ajoutée. Le Groupe de la Banque poursuivra le dialogue avec le Gouvernement en vue d'aider le Cabo Verde à tirer efficacement parti des opportunités et perspectives, et à atténuer les problèmes limitant la coopération et l'intégration à l'échelle régionale.

3.6.3 Amélioration du climat des affaires. La Banque intensifiera le dialogue sur les politiques d'appui au secteur privé ainsi que les consultations entre les secteurs public et privé sur les principales options économiques du pays. Les questions relatives aux initiatives PPP, aux domaines locaux de compétence et de pouvoirs, ainsi qu'aux réformes visant à réduire les entraves réglementaires au développement du secteur privé, seront abordées dans ce dialogue et ces consultations. Par ailleurs, la Banque insistera sur la nécessité de renforcer la coordination et la cohérence des stratégies sectorielles.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

4.1 Conclusion: Le Cabo Verde demeure un modèle pour les droits politiques et les libertés civiles en Afrique. En outre, le Gouvernement fait preuve d'engagement en faveur des réformes ciblant la gouvernance économique et financière, ainsi que dans la mise en œuvre du DSCR III, avec un accent particulier sur la transformation, la compétitivité, la viabilité économique et la réduction de la pauvreté. Toutefois, la performance économique du pays continue d'être affectée par la crise économique et financière qui sévit dans le monde, en général, et dans la zone euro, en particulier. Le Cabo Verde se trouve également à la croisée des chemins et doit relever de nouveaux défis, notamment pour éviter le *'piège' des pays à revenu intermédiaire*, ce qui nécessite de nouvelles bases de croissance et de capacités économiques et institutionnelles bien plus élevées pour soutenir avec succès la concurrence.

4.2 Le Gouvernement est parfaitement conscient des défis à relever et des opportunités qui se profilent à l'horizon, et a par conséquent demandé l'appui de la Banque pour y faire face. Pour aider le pays à relever ces défis, l'objectif de la stratégie de la Banque, au titre du DSP 2014-2018, est d'appuyer le Gouvernement dans ses efforts visant à *jeter les bases d'une croissance plus inclusive et plus verte*. Le DSP reposera essentiellement sur les deux piliers suivants : i) *le renforcement et la diversification des infrastructures pour appuyer le développement durable* ; et ii) *le renforcement de la gouvernance économique aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé*.

4.3 Recommandation: Le Conseil est prié d'examiner et d'approuver la stratégie proposée dans le présent document de stratégie pays du Cabo Verde pour la période 2014-2018.

Annexe I

Matrice de suivi axée sur les résultats du DSP du Cabo Verde pour la période 2014-2018

Objectifs de développement (STE/DSCR III)	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement	EFFETS FINAUX (attendus à la fin du DSP en 2018)	PRODUITS FINAUX (attendus à la fin du DSP en 2018)	EFFETS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP en 2016)	PRODUITS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP en 2016)	Interventions de la Banque devant être en cours pendant la période du DSP
PILIER I: Renforcement et diversification du développement des infrastructures pour appuyer le développement durable						
Transports						
Fournir un système intermodal de transport bien articulé et intégré, qui offre des services fiables, sûrs et de qualité	Faibles capacités du secteur des transports et coût élevé du transport, et notamment du transport entre les îles Absence de marché unifié	Accroissement de l'efficacité de la circulation des biens et des personnes entre les îles. Augmentation du trafic aérien international, intra-régional et intérieur <i>Indicateur</i> <i>Trafic aérien total du pays, pour passer de 1,85 million PAX en 2011 à 3 millions PAX en 2018</i> Renforcement de la capacité et de l'efficacité de l'aéroport de Praia (Santiago) <i>Indicateur</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre de passagers traités par heure (pourcentage de femmes), pour passer de 400 en 2012 à 700 en 2018</i> • <i>Délai moyen pour achever: a) les formalités de départ (enregistrement et sécurité) pour tomber de 2 en 2012 à 1 en 2018 ; et b) les formalités d'arrivée (immigration, douanes et bagages), pour tomber de 2 en 2012 à 1 en 2018</i> 	- Achèvement à 100 % des projets de construction des ports maritimes de Maio et de Sao Nicolau - Achèvement à 100 % du projet de réhabilitation des ports de pêche de Mindelo et Praia - Achèvement à 100 % de la construction de l'aéroport de Praia	<i>Délai moyen du transport de 100 kg de fret aérien entre les îles (trois itinéraires les plus utilisés), pour tomber de 16 h en 2012 à 10 h en 2016</i>	- Achèvement à 30 % de la construction des ports maritimes de Maio et de Sao Nicolau - Achèvement à 25 % du projet de réhabilitation des ports de pêche de Mindelo et Praia - Achèvement à 80 % de la construction de l'aéroport de Praia	Proposées: - Projet de ports maritimes de Maio et Sao Nicolau - Projet de réhabilitation des ports de pêche de Mindelo et Praia - Étude sur le nouveau mode de gestion des infrastructures de transport En cours: - Extension et modernisation de l'aéroport de Praia (Santiago)
Positionner le Cabo Verde en tant que plaque tournante régionale pour le transbordement des conteneurs	Goulots d'étranglement dans le domaine des infrastructures (port en eaux profondes)	Capacité effective du Cabo Verde à gérer de façon compétitive le transbordement du fret maritime. <i>Indicateur</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre moyen de jours nécessaires pour transborder un conteneur de 40 pieds de marchandises sèches, pour tomber de 6 jours en 2012 à 4 jours en 2018</i> • <i>Nombre d'étapes nécessaires pour traiter le transbordement d'un conteneur, pour tomber de 10 étapes en 2012 à 6 étapes en 2018</i> Augmentation de la circulation des biens et des personnes entre le Cabo Verde et la région de la CEDEAO	Achèvement à 80 % de la construction du port en eaux profondes. Renforcement de la capacité de l'ENAPOR, du port de Mindelo et d'autres agences pertinentes à assurer la prestation de services de transbordement maritime compétitifs. - Achèvement à 100 % du projet de corridor multimodal/régional Praia-Dakar-Abidjan	- Signature de la concession entre un promoteur privé et le gouvernement - Achèvement à 20 % de la construction du port en eaux profondes de Mindelo. - Achèvement à 30 % du projet de corridor multimodal/régional Praia-Dakar-Abidjan	Proposées: - Développement du port en eaux profondes (Mindelo) -Projet de corridor multimodal/régional Praia-Dakar-Abidjan - Renforcement des capacités de l'ENAPOR et d'autres agences pertinentes à gérer le transbordement du fret maritime	

Objectifs de développement (STE/DSCR III)	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement	EFFETS FINAUX (attendus à la fin du DSP en 2018)	PRODUITS FINAUX (attendus à la fin du DSP en 2018)	EFFETS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP en 2016)	PRODUITS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP en 2016)	Interventions de la Banque devant être en cours pendant la période du DSP
		<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bateaux par mois partant du Cabo Verde et à destination d'autres pays de la CEDEAO, pour passer de 0 en 2012 à 3 en 2018 				
Énergie						
Augmenter, améliorer et diversifier les sources d'alimentation en énergie	<p>Inefficience et coût élevé des services d'énergie</p> <p>Forte dépendance du pays à l'égard des importations de combustibles fossiles</p> <p>Dépense techniques et non techniques élevées</p>	<p>Élargir l'accès de la population à une alimentation en électricité durable, à un coût abordable.</p> <p><u>Indicateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> % de la population raccordée au réseau électrique (augmentation de 10 % pour les ménages ayant pour chef une femme), pour passer de 87,1 % en 2012 à 95 % en 2018 ; % de l'alimentation totale en électricité provenant de sources renouvelables, pour passer de 21 % en 2012 à 60 % en 2018 <p>Amélioration de l'efficacité du système de production et de distribution d'électricité.</p> <p><u>Indicateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre moyen d'heures d'alimentation continue par jour (moyenne pour toutes les neuf îles) pour passer de 20 h en 2012 à 22,5 h en 2018 <p>Coût moyen de l'électricité (CVE/Kwh) (en tant que % de la moyenne de la CEDEAO) pour tomber de 33,03 en 2012 à 25 en 2018</p>	<p>- Augmentation de la production d'électricité basée sur les sources d'énergie renouvelables.</p> <p><u>Indicateur</u></p> <p>Puissance totale installée utilisant des sources d'énergie renouvelables, pour passer de 8 400 Kw en 2012 à 20 000 Kw en 2018 ; taux d'utilisation moyen (%) de la puissance installée, pour passer de 44 % en 2012 à 65 % en 2018</p> <p>- Amélioration de l'efficacité physique du système de transport d'électricité.</p> <p><u>Indicateur</u></p> <p>% des dépenses physiques le long du système de distribution, pour tomber de 26 % en 2012 à 10 % en 2018</p>	<p>Amélioration de l'efficacité du système de production et de distribution d'électricité.</p> <p><u>Indicateur</u></p> <p>Nombre moyen d'heures d'alimentation continue par jour (moyenne pour toutes les neuf îles), pour passer de 20 h en 2012 à 21 h en 2016 ; coût moyen de l'électricité (CVE/Kwh) (en tant que % de la moyenne de la CEDEAO) pour tomber de 33,03 en 2012 à 30 en 2016</p>	<p>- Augmentation de la production d'électricité de 15 % entre 2012 et 2016</p> <p>- Appui à l'interconnexion des réseaux électriques inter-îles</p> <p>- Réduction des dépenses techniques et non techniques, pour tomber de 26 % en 2012 à 15 % en 2018</p>	<p>Proposées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Centrale thermique de 5 MW sur l'île de Maio Projet sur les énergies renouvelables Étude sur le plan de mise en valeur des énergies renouvelables <p>En cours:</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet d'interconnexion des réseaux, de distribution et de transport d'électricité entre six îles Projet d'amélioration de l'alimentation en électricité sur l'île de Santiago
TIC						
Faire du Cabo Verde une cyber-île, mettre au point et offrir des services dans le secteur des TIC	<p>Coût élevé des télécommunications</p> <p>Parts restreintes des sociétés nationales dans le secteur des TIC</p> <p>Insuffisance des investissements dans les TIC</p>	<p>Importance accrue des TIC dans l'économie. Création d'emplois, renforcement des capacités locales et augmentation durable de la contribution des TIC à la croissance économique</p> <p><u>Indicateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> % de la contribution du secteur des TIC au PIB total, pour passer de 0,7 % en 2012 à 2 % en 2018 – nombre total de personnes employées dans le secteur des TIC, pour passer de 321 en 2012 à 1 014 en 2018 (dont 50 % de femmes) Taux de pénétration de l'Internet, pour passer de 27 % en 2012 à 50 % en 2018 (augmentation de 20 % des femmes utilisant l'Internet et d'autres services TIC) 	<p>- Ouverture du Parc des technologies</p> <p><u>Indicateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entreprises en création et de nouvelles entreprises, pour passer de 95 en 2012 à 186 en 2018 (dont 50 % de PME dirigées par des femmes) – nombre de clients ayant accès à des TIC/installations avancées par an, pour passer de 1 000 en 2012 à 2 000 en 2018 (dont 50 % de femmes) – nombre de personnes formées et certifiées, pour passer de 22 en 2012 à 150 en 2018 (dont 50 % de femmes). 		<p>- Achèvement à 50 % de la construction du centre de données.</p> <p>- Partenariat avec les principales sociétés internationales pour être à même de fournir des services TIC compétitifs innovants et à valeur ajoutée</p> <p>- Tirer parti de l'expérience cumulée acquise par NOSI pour lancer des produits et industries TIC</p>	<p>En cours:</p> <ul style="list-style-type: none"> Parc des technologies de Praia

Objectifs de développement (STE/DSCR III)	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement	EFFETS FINAUX (attendus à la fin du DSP en 2018)	PRODUITS FINAUX (attendus à la fin du DSP en 2018)	EFFETS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP en 2016)	PRODUITS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP en 2016)	Interventions de la Banque devant être en cours pendant la période du DSP
		- Débit de l'Internet, pour passer de 1 Gbps en 2012 à 10 Gbps en 2018				
Environ.& eau						
Améliorer l'approvisionnement en eau et l'assainissement, et lutter contre le changement climatique	Menace pesant sur l'approvisionnement en eau, du fait du changement climatique : faibles précipitations et salinité de la nappe aquatique	-Réduction du taux de pauvreté pour tomber de 21 % en 2010 à 15 % en 2018 (% pour les femmes) - Création d'emplois dans les zones rurales grâce à une meilleure redistribution et une meilleure mise en valeur des terres agricoles (augmentation de 20 % des femmes propriétaires d'un titre foncier) -Augmentation de la production agricole, à la faveur de l'augmentation des superficies cultivées et de l'utilisation de techniques d'irrigation plus efficaces (augmentation de 20 % des femmes pratiquant l'agriculture moderne) -Renforcement et opérationnalisation du cadre juridique pour la gestion des ressources en eau.	Mise en œuvre du cadre politique national pour la gestion des ressources en eau.	-Identification d'au moins 2 000 familles prêtes à mettre en valeur des périmètres irrigués (dont 30 % de familles ayant pour chef une femme) - Augmentation des superficies irriguées de 500 hectares - Mise en place et fonctionnement d'au moins cinq comités de gestion des bassins versants	- Achèvement de l'étude sur la mobilisation des ressources en eau - Conception d'une stratégie de mobilisation des ressources en eau au Cabo Verde - Amélioration de la disponibilité des données et analyses sur la gestion des ressources en eau pour guider la prise de décisions.	En cours: - Étude sur la mobilisation des ressources
PILIER II: Renforcement de la gouvernance économique aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé						
Climat des affaires						
-Améliorer l'accès des PME aux services financiers, aux compétences et aux technologies	Climat des affaires peu propice au développement du secteur privé.	Amélioration de la compétitivité globale du secteur privé, promotion de l'esprit d'entreprise et perfectionnement des compétences. Amélioration de la performance du secteur des micro-, petites et moyennes entreprises (MPME). <u>Indicateur</u> • Nombre de nouvelles PME enregistrées, pour passer de 360 en 2012 à 1 000 en 2018 (dont 40 % dirigées par une femme) • % des PME créées au cours des deux dernières années et encore opérationnelles, augmentation de 20 % de telles PME entre 2012 et 2018 (dont 40 % dirigées par une femme) Nombre de PME ayant augmenté leur chiffre d'affaires (d'au moins 5 %) au cours de la dernière année (augmentation de 20 % entre 2012 et 2018) dont 40 % dirigées par une femme	Réduction du niveau du fardeau de l'administration fiscale pour les PME. <u>Indicateur</u> • Délai moyen nécessaire pour la soumission des déclarations d'impôts par les petites entreprises, pour tomber de 3 mois en 2012 à 2 mois en 2018 Délai moyen de traitement, par le GoCV, des déclarations d'impôts soumises par les petites entreprises, pour tomber de 9 mois en 2012 à 4 mois en 2018 Amélioration du niveau de l'appui de l'État aux petites entreprises se trouvant dans la phase de démarrage dans les secteurs non habituels <u>Indicateur</u> Nombre de PME nouvellement créées bénéficiant de services d'appui aux entreprises (% des PME dirigées par une femme) pour passer de ? en 2012 à ? en	Amélioration du climat de l'investissement pour qu'il soit plus propice pour les MPME. <u>Indicateur</u> • Nombre de PME enregistrées par an: a) dans l'ensemble; b) dans le secteur des exportations non habituelles (% de PME dirigées par les femmes), pour passer de ? en 2012 à ? en 2018 • Nombre total d'employés des	• Projet de réforme fiscale appuyé par un don du Fonds fiduciaire en faveur des PRI • Appui budgétaire (PAGEPPI II) Condition 1: adoption d'un décret de promulgation de la loi de 2012 portant Code général d'investissement Condition 2: adoption en conseil des ministres d'un régime spécial pour les micro- et petites entreprises Projet d'incubateur d'entreprises appuyé par un don du Fonds fiduciaire en faveur des	Proposées: - Appui budgétaire (PAGEPPI II) - Réformes ciblant l'enseignement supérieur et création d'emplois - Étude sur la coopération économique et l'intégration du Cabo Verde dans la région de la CEDEAO - Coût d'opportunité des inégalités entre les hommes et les femmes, par rapport au PIB En cours: - Don pour le renforcement des capacités des MPME, à travers les incubateurs d'entreprises (phase I) - Projet de Parc des

Objectifs de développement (STE/DSCR III)	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement	EFFETS FINAUX (attendus à la fin du DSP en 2018)	PRODUITS FINAUX (attendus à la fin du DSP en 2018)	EFFETS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP en 2016)	PRODUITS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP en 2016)	Interventions de la Banque devant être en cours pendant la période du DSP
			2018	PME dans l'ensemble, pour passer de 53 394 en 2011 à 70 000 en 2018 (dont 40 % de femmes)	PRI	technologies de Praia
Consolider le cadre macroéconomique	Faiblesses dans la gestion financière et la performance des services publics	<p>Amélioration de la prestation des services publics. Amélioration de la performance financière des entreprises étatiques</p> <p><u>Indicateur</u> <i>Valeur totale des transferts publics annuels (subventions) aux cinq plus grandes entreprises étatiques (ASA, ELECTRA, ENAPOR, IFH, TACV). Niveau total de la dette des cinq plus grandes entreprises étatiques (ASA, ELECTRA, ENAPOR, IFH, TACV). Valeur totale de l'investissement du secteur privé dans: a) la production/distribution d'électricité; b) le transport aérien; c) les services portuaires; d) l'eau et l'assainissement</i></p> <p>Stabilité macroéconomique - Solde budgétaire inférieur ou égal à 1 % du PIB - Maintien de l'inflation en dessous de 3 % - Maintien du ratio de la dette extérieure et du taux de croissance du PIB à 5 %</p>	<p>Renforcement de la capacité du gouvernement à assurer la régulation et la gouvernance des entreprises étatiques</p> <p><u>Indicateur</u> <i>Nombre et qualité des contrats de performance entre le GoCV et les entreprises étatiques, et évaluation de la performance.</i></p> <p>Renforcement des capacités du GoCV à planifier, évaluer et prioriser les investissements publics</p>	<p>Amélioration de la qualité du contrôle des entreprises étatiques par le gouvernement.</p> <p><u>Indicateur</u> <i>Qualité des plans d'exploitation des entreprises étatiques Qualité des instruments de régulation (politiques tarifaires, etc.)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Solde budgétaire inférieur ou égal à -4,3 % du PIB - Maintien de l'inflation en dessous de 3 % - Maintien du ratio dette extérieure/dette intérieure/PIB à moins de 20 %. - Taux de croissance du PIB de 5 % 	<p>Appui budgétaire (PAGEPPI I & II) Fonctionnement effectif de l'unité du GoCV chargée de la gestion des participations étatiques dans les entreprises publiques. Signature de contrats de performance entre le GoCV et les entreprises étatiques.</p>	<p>Proposés: - Appui budgétaire (PAGEPPI II)</p> <p>En cours: - Appui budgétaire (PAGEPPI) - Efficience de l'administration fiscale et des recettes pour améliorer les services du cycle des entreprises au Cabo Verde</p>
Renforcer le rôle de l'État en tant que principal facilitateur et agent de régulation de la participation du secteur privé dans les principaux secteurs stratégiques. Rationaliser les structures étatiques et améliorer les pratiques	<p>Manque de cadre institutionnel pour accélérer l'utilisation des PPP dans le Programme d'investissement public (PIP)</p> <p>Le secteur privé n'est pas encore suffisamment associé à la mise en œuvre des stratégies nationales.</p>	<p>Augmentation de la proportion de l'investissement public dans les infrastructures financée à travers les PPP.</p> <p><u>Indicateur</u> Évaluation de 90 % des projets d'investissement public comme ayant la note «bien» ou une meilleure note, pour ce qui est de la réalisation des résultats attendus. Valeur totale des financements du secteur privé mobilisés dans le cadre de la participation à des projets PPP</p> <p>Accroissement de l'efficacité de</p>	<p>Renforcement de la capacité du GoCV à concevoir et à mettre en œuvre avec succès des PPP pour appuyer les investissements publics prioritaires.</p> <p><u>Indicateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Création et fonctionnement satisfaisant d'une unité des PPP.</i> • <i>Nombre de projets du PIP conçus en tant que PPP: 2</i> <p><i>re de projets du PIP exécutés en tant que PPP (avec un financement privé d'au moins 35 %): 2</i></p>	<p>Amélioration de l'efficacité de la gestion étatique des investissements publics</p> <p><u>Indicateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>% des projets du PIP faisant l'objet d'un suivi et exécutés conformément au budget et au calendrier</i> 	<p>Appui budgétaire (PAGEPPI)</p> <p>Condition 1: Revue et rationalisation du portefeuille du PIP – en identifiant les projets susceptibles d'être financés par le secteur privé.</p> <p>Condition 2: Mise en place du système d'évaluation (évaluation ex-ante) et</p>	<p>Proposés: - Assistance pour le cadre institutionnel et réglementaire et le renforcement des capacités au titre du projet d'assistance technique pour la mobilisation des PPP</p> <p>- Projet d'assistance technique pour la renégociation des contrats relatifs aux concessions</p>

Objectifs de développement (STE/DSCR III)	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement	EFFETS FINAUX (attendus à la fin du DSP en 2018)	PRODUITS FINAUX (attendus à la fin du DSP en 2018)	EFFETS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP en 2016)	PRODUITS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP en 2016)	Interventions de la Banque devant être en cours pendant la période du DSP
d'évaluation et de sélection des projets d'investissement public.		l'investissement public.	Renforcement des capacités du GoCV à planifier, évaluer, prioriser, et suivre et évaluer les investissements publics. <i>Indicateur</i> Couverture de 90 % des projets du PIP par des systèmes d'évaluation et de suivi des résultats des projets.	<i>initiaux (pour passer de 70 % en 2012 à 80 % en 2016.</i> • <i>Conception d'un projet en tant que PPP qui réussit à attirer des partenaires du secteur privé.</i>	de suivi et d'évaluation du PIP	- Appui budgétaire
Améliorer le système de suivi et d'évaluation (S&E)	Manque de capacités techniques pour fournir des données statistiques fiables et à jour Prise en compte de la problématique hommes-femmes dans le processus S&E	Renforcement du système statistique national Amélioration des systèmes nationaux de suivi et d'évaluation Mise en place d'un système S&E tenant compte de la problématique hommes-femmes - Outils de suivi et d'évaluation, et d'établissement de rapports sur la mise en œuvre de la stratégie - Amélioration du suivi et de l'établissement de rapports sur la problématique hommes-femmes en vue d'améliorer les politiques et stratégies du pays	- Refondation des comptes nationaux - Publication des comptes nationaux - Nouveau modèle économique pour les prévisions - Publication, d'ici 2017, de l'étude sur l'évaluation du coût d'opportunité des inégalités entre les hommes et les femmes, par rapport au PIB	Amélioration du système de suivi et d'évaluation -	Publication de nouvelles données sur la pauvreté (ventilées par sexe) Publication de nouvelles données sur l'agriculture (ventilées par sexe) Production du profil genre du Cabo Verde, avec les principales recommandations	Proposées: - Étude sur la consommation des ménages (statistiques) - Recensement agricole (statistiques) - Amélioration du système national de planification pour faciliter le suivi de la mise en œuvre du DSCR III - Étude sur le profil genre

Annexe II

Programme de prêt indicatif du Groupe de la Banque pour le Cabo Verde sur la période 2014-2018

Projet	Date cible pour le Conseil	Montant (en millions d'UC)	Secteur	État d'avancement	Source de financement
<i>Pilier 1</i>					
Projet de ports maritimes de Maio et de Sao Nicolau	2015	22	Transports	Faisabilité	BAD, public
Projet de ports de pêche de Mindelo	2015	20	Transports	Identification	BAD, public
Développement du port en eaux profondes (Mindelo)	2017	À D	Transports	Identification	BAD, privé/PPP
Corridor multimodal Praia-Dakar-Abidjan	2016	À D	Transports	Faisabilité	PIDA/régional
Centrale thermique de 5 MW sur l'île de Maio	2016	5	Énergie	Identification	BAD, public
Projet sur les énergies renouvelables	2017	À D	Énergie	Identification	BAD, public/PPP
<i>Pilier 2</i>					
Appui budgétaire	2014	13	Multisecteur	Évaluation	BAD, public
Appui budgétaire sur deux ans	2015	27	Multisecteur	Identification	BAD, public

Annexe III
Programme hors-prêt indicatif du Groupe de la Banque pour le Cabo Verde sur la période 2014-2018

Projet	Date cible d'achèvement	Nature	Secteur	Source de financement
<i>Pilier 1</i>				
Mise en œuvre du programme «Énergies renouvelables à 100 %» - structuration de la transaction financière	2015	Assistance technique	Énergie	SEFA & WEF
Étude sur le nouveau modèle de gestion des infrastructures de transport	2017	EES	Transports	À D
<i>Piliers 1 & 2</i>				
Assistance pour le cadre institutionnel et règlementaire et le renforcement des capacités pour la mobilisation des PPP	2015	Assistance technique	Gouvernance	Fonds fiduciaire PRI
Renégociation des contrats relatifs aux concessions	2014	Assistance technique	Gouvernance	FASJ
Coopération économique et intégration du Cabo Verde dans la région de la CEDEAO	2015	EES	Intégration régionale	À D
<i>Pilier 2</i>				
Enquête Budget- et consommation des ménages	2016	Assistance technique	Statistiques	Fonds fiduciaire PRI
Recensement agricole	2017	Assistance technique	Statistiques	Fonds fiduciaire PRI
Profil genre	2016	EES	Social/genre	À D
Coût d'opportunité des inégalités entre les hommes et les femmes, par rapport au PIB	2017	EES	Social/genre	À D
Croissance et réduction de la pauvreté au Cabo Verde	2017	EES	Gouvernance /social	À D
Transformer les transferts de la diaspora en actifs et investissements productifs: Profil des migrants du Cabo Verde	2016	EES	Secteur privé	Fonds fiduciaire migrations et développement
Réformes ciblant l'enseignement supérieur et création d'emplois (pour les jeunes et les femmes)	2015	Assistance technique	Social/éducation	Fonds fiduciaire PRI

Annexe IV
Principales interventions des partenaires au développement par secteur, au mois de juillet 2013

PARTENAIRE	SECTEUR/ACTIVITÉS												
	Stabilité macro-économique	GFP	Pass. marchés	Statistiques, S&E	Secteur privé	Sécurité	Infrast-structures	Eau & assain.	Environ-ment	Énergie	Education et formation profession.	Agri-culture	Santé
<i>BAD</i>	X	X	X	X	X		X	X		X			
<i>FMI</i>	X												
<i>Banque mondiale</i>	X	X	X	X	X		X		X	X	X		
<i>Union européenne</i>	X	X		X		X		X		X			
<i>Portugal</i>	X					X		X			X		X
<i>États-Unis</i>					X		X	X	X		X	X	
<i>Espagne</i>		X	X	X				X	X				
<i>Japon</i>					X		X	X	X	X		X	X
<i>Luxembourg</i>					X		X	X	X		X	X	X
<i>Pays-Bas</i>								X	X		X		
<i>France</i>					X	X	X	X			X		
<i>Autriche</i>								X	X		X		
<i>Brésil</i>											X		X
<i>Cuba</i>											X	X	X
<i>Chine</i>							X	X			X		
<i>Koweït</i>								X					
<i>PNUD</i>								X	X		X		
<i>FAO</i>												X	
<i>OPEP</i>							X	X		X			
<i>BADEA</i>								X				X	

Annexe V
Portefeuille actif du Groupe de la Banque au Cabo Verde au mois de février 2014

Intitulé du projet	Date d'approbation	Entrée en vigueur	Délai décaissement	Montant approuvé (UC)	Montant décaissé (UC)	Taux décaiss. (%)	Questions en suspens dans l'exécution du projet	Évaluation de la performance dans l'exécution (feuux tricolores)
Projet de renforcement des capacités de production, de transport et de distribution d'électricité sur l'île de Santiago	19/12/2007	12/12/2008	30/06/2014	4,82	4,29	88,99	Les principales activités du projet ont été achevées. La Banque a approuvé une période supplémentaire de six mois (jusqu'au 30 juin 2014) pour l'utilisation du solde du prêt de 434 920 EUR.	
Projet de développement du réseau de transport d'électricité	03/11/2011	13/04/2012	31/12/2017	8,42	0	0	Le contrat pour la réhabilitation, le renforcement et l'extension du réseau MT et BT sur six îles a été signé le 27 décembre 2013. Ce contrat utilisera 100 % des ressources FAD pour le projet.	
Extension et modernisation de l'aéroport de Praia (PEMAP)	22/05/2013		31/12/2016	25,48	0	0	L'accord de prêt a été signé le 25 juin 2013, mais il n'est pas encore entré en vigueur. Le projet a été lancé les 7 et 8 octobre 2013.	
Projet relatif au Parc des technologies	24/07/2013		31/12/2018	28,04	0	0	L'accord de prêt a été signé le 30 septembre 2013, mais il n'est pas encore entré en vigueur. Le projet a été lancé au cours de la période du 2 au 6 décembre 2013.	
Mobilisation des ressources en eau	05/01/2012	28/02/2013	31/12/2014	1,25	0,18	14,6	Le premier décaissement a été effectué le 27 juin 2013. Les principales activités du projet ont été lancées au cours de la période du 2 au 7 juillet 2013.	
Don pour le renforcement des capacités en vue du développement des PME, à travers les incubateurs d'entreprises	08/03/2013	10/05/2013	31/12/2015	0,77	0,01	1,2	L'accord de don a été signé le 10 2013, et est entré en vigueur aux fins de décaissement le 17 juillet 2013. Le premier décaissement a été effectué le 9 décembre 2013.	
Renforcement de l'administration fiscale et des recettes pour améliorer les services du cycle des entreprises	16/08/2013	08/11/2013	31/12/2015	0,78	0	0	L'accord de don a été signé le 8 novembre 2013 et est entré en vigueur à cette même date.	
Programme d'appui à la gouvernance des entreprises publiques et de promotion de l'investissement (PAGEPPI)	09/10/2013	29/11/2013	31/12/2015	13,32	13,32	100	L'accord de prêt a été signé le 8 novembre 2013 et est entré en vigueur le 29 novembre 2013. Au 10 décembre 2013, 100 % des fonds avaient déjà été décaissés.	
Total				82,88	17,80	21,5 %		

Source: Banque africaine de développement.

Hautement satisfaisant: 

Satisfaisant: 

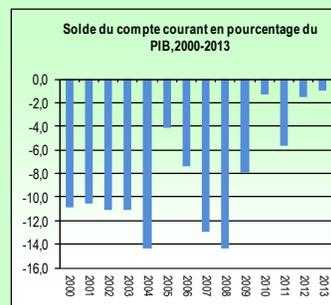
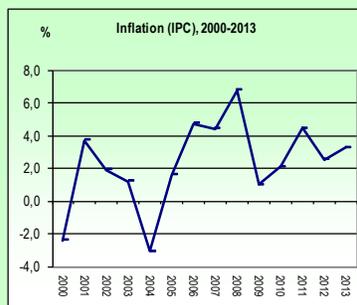
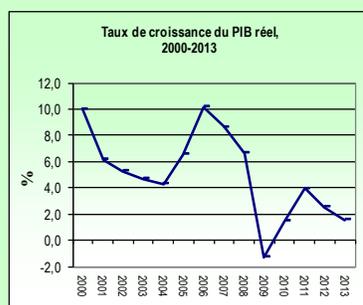
Peu satisfaisant: 

Annexe VI
Plan d'amélioration du portefeuille pays (PAPP) du Cabo Verde pour 2013

Problèmes	Mesures requises	Cadre d'indicateurs mesurables	Responsabilité	Calendrier
Passation des marchés				
Expertise insuffisante en ce qui concerne les règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition, et décalages dans le calendrier de traitement	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation systématique des plans de passation des marchés à soumettre à l'approbation de la Banque. - Poursuite des efforts pour améliorer les documents d'appels d'offres, veiller au respect des procédures de la Banque et à l'utilisation des documents types d'appels d'offres. - Organisation systématique des missions de lancement et prise de dispositions pour la formation du personnel des cellules d'exécution des projets (CEP) à la passation des marchés. - Conduite de sessions de formations consacrées aux règles et procédures de la Banque. - Création et fonctionnement effectif de comités de passation des marchés et d'évaluation des offres au niveau des agences d'exécution et des unités d'exécution des projets. - Facilitation de l'échange d'informations entre les unités chargées des projets de la Banque, en particulier en organisant des réunions trimestrielles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Achèvement des projets conformément aux calendriers prévus. - Traitement harmonieux de la passation des marchés. - Formation du personnel des projets à la passation des marchés 	<ul style="list-style-type: none"> CEP/SNFO CEP/SNFO SNFO/CEP SNFO/Gvt /CEP Gvt/DGP 	<ul style="list-style-type: none"> En permanence En permanence En permanence En permanence En permanence
Qualité des opérations à l'entrée				
Retards accusés et qualité de la préparation	<ul style="list-style-type: none"> - Établissement des références au cours de la conduite des études préparatoires et après le lancement d'une opération. - Désignation, au cours de la phase de préparation d'un projet, d'un coordinateur au ministère concerné et dans les unités compétentes. - Contrôle de la qualité des études et respect des délais de soumission des documents. 	Disponibilité des études préparatoires et de faisabilité avant la préparation ou l'évaluation du projet.	<ul style="list-style-type: none"> SNFO/Gvt/CEP Gvt/ministère concerné 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation/ preparation du lancement Péeparation
Retards dans la satisfaction des conditions à remplir au préalable pour le premier décaissement	<ul style="list-style-type: none"> - Assurance, dès le stade de la conception du projet, que les conditions préalables à remplir sont réalistes et en nombre limité. - Suivi des progrès vers la satisfaction des autres conditions requises, à travers les rapports d'étape et les missions de supervision. 	Satisfaction des conditions préalables à remplir pour le premier décaissement dans les six mois.	<ul style="list-style-type: none"> SNFO/Gvt CEP/Gvt/SNFO 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation En permanence
Accumulation des difficultés et obstacles dans l'exécution des projets cofinancés	<ul style="list-style-type: none"> - Garantie d'une étroite coordination avec les partenaires cofinçant le projet et application effective des procédures établies. - Promotion des missions conjointes de préparation, de lancement et de supervision des projets. 	Lancement harmonieux et en temps voulu des opérations.	<ul style="list-style-type: none"> Gvt/SNFO Gvt/SNFO/ partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> En permanence En permanence
Modalités opérationnelles				
Faiblesses dans le suivi et l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du système de suivi et d'évaluation au niveau central. - Inclusion, dans les rapports d'étape trimestriels, des progrès réalisés au titre des indicateurs clés. 	Mis en place du système S&E aussi bien au niveau du projet qu'au niveau central.	<ul style="list-style-type: none"> Govt CEP 	<ul style="list-style-type: none"> En permanence En permanence
Gestion financière et décaissements				
Absence de systèmes de comptabilité ou retards dans la mise en place de tels systèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Garantie de l'adoption d'un logiciel de comptabilité et de manuels des procédures comptables après le lancement du projet. 	Mise en place effective du logiciel de comptabilité et du système comptable.	Gvt/CEP	Démarrage du projet
Retards dans la conduite des audits	<ul style="list-style-type: none"> - Garantie de la programmation efficace des audits et recrutement de cabinets d'audit conformément au PP. 	Réception des rapports d'audit avant le 30 juin.	DGP/CEP	En permanence
Retards dans les paiements, en particulier à la suite de la soumission de la demande du premier décaissement	<ul style="list-style-type: none"> - Garantie que les pièces justificatives sont jointes aux demandes de paiement et que ces demandes sont soumises de manière appropriée. - Réduction, dans toute la mesure du possible, des retards dans le traitement des demandes de paiement, en particulier pour ce qui est de la demande du premier décaissement. 	Soumission des demandes de décaissement suivant le format approprié.	<ul style="list-style-type: none"> CEP SNFO 	<ul style="list-style-type: none"> En permanence En permanence
Justification des fonds renouvelables précédents, clôture du compte et transfert des soldes	<ul style="list-style-type: none"> - Soumission à la Banque des pièces justificatives pour les derniers fonds renouvelables des projets fermés. - Transfert du solde du compte spécial et soumission de la preuve de la clôture du compte spécial. 	Justification des derniers fonds renouvelables et transfert du solde au compte de la BAD.	<ul style="list-style-type: none"> CEP/Gvt/ DG trésor 	<ul style="list-style-type: none"> En permanence Six mois après l'achèvement du projet.

ANNEXE VII INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES CHOISIS

Indicateurs	Unité	2000	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (e)
Comptes nationaux								
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	580	1 419	1 562	1 627	1 773	1 882	...
RNB par habitant	\$ E.U.	1 310	2 927	3 215	3 337	3 614	3 806	...
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	539	1 793	1 716	1 666	1 852	1 815	1 894
PIB aux prix constants de 2000	Million \$ E.U.	539	893	882	895	930	954	969
Croissance du PIB en termes réels	%	10,0	6,7	-1,3	1,5	4,0	2,5	1,5
Croissance du PIB par habitant en termes	%	7,9	6,4	-1,5	1,1	3,3	1,7	0,6
Investissement intérieur brut	% du PIB	36,6	48,5	43,8	47,6	47,1	46,2	45,1
Investissement public	% du PIB	6,1	12,6	12,1	18,2	21,6	17,3	16,1
Investissement privé	% du PIB	30,5	36,0	31,7	29,4	25,5	28,9	29,0
Epargne nationale	% du PIB	19,9	30,5	23,4	25,3	20,5	24,7	25,8
Prix et Monnaie								
Inflation (IPC)	%	-2,4	6,8	1,0	2,1	4,5	2,5	3,3
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	119,7	75,3	79,4	83,3	79,3	85,8	...
Masse monétaire, variations annuelles (M)	%	11,5	9,5	2,9	5,0	3,4
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB)	%	63,6	72,5	73,9	76,2	74,4
Finances publiques								
Recettes totales et dons	% du PIB	26,6	29,5	26,9	27,9	28,4	26,1	27,0
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	34,4	31,0	32,7	38,5	38,6	35,1	34,2
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-7,8	-1,6	-5,9	-10,6	-10,2	-9,0	-7,2
Secteur extérieur								
Variation en volume des exportations (ma)	%	25,2	-25,3	4,2	28,1	33,9	-9,9	1,4
Variation en volume des importations (ma)	%	-5,8	11,0	-5,3	-1,1	18,2	-5,9	7,4
Variation des termes de l'échange	%	17,7	78,0	-16,5	6,1	6,3	-4,2	1,8
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	-59	-258	-136	-21	-105	-27	-18
Solde des comptes courants	% du PIB	-10,9	-14,4	-7,9	-1,3	-5,7	-1,5	-1,0
Réserves internationales	mois d'importations	1,0	3,5	4,4	4,1	3,0	3,6	...
Dettes et flux financiers								
Service de la dette	% des exportations	27,8	8,5	9,3	8,3	8,0	8,1	8,4
Dettes extérieures totales	% du PIB	63,9	50,5	59,2	64,6	69,3	85,9	89,0
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	119	270	239	317	286
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	94	222	196	328	246
Investissements nets directs en prov. de l'é	Million \$ E.U.	43	209	119	112	93	71	...



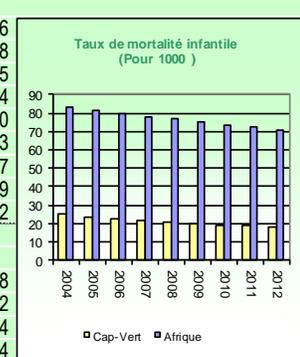
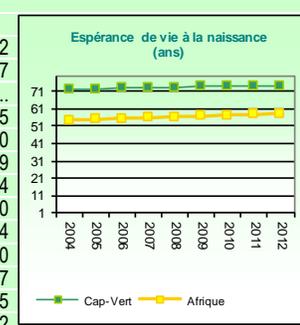
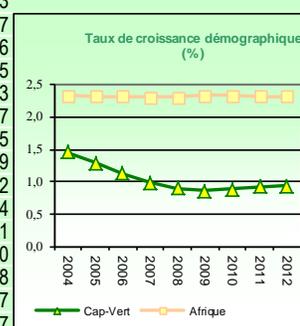
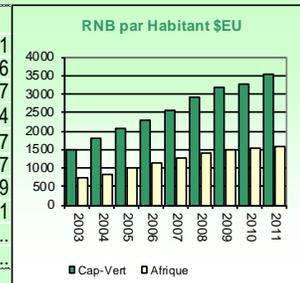
Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2013 et Statistiques financières internationales, octobre 2013; Département de la statistique : Plateforme des données (base de donnée), octobre 2013; OCDE, Division des systèmes statistiques.

Notes: ... Données non disponibles (e) Estimations

Dernière mise à jour : octobre 2013

ANNEXE VIII INDICATEURS SOCIOÉCONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Cap-Vert	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)	2011	4	30 323	98 458	35 811
Population totale (millions)	2012	0,5	1 070,1	5 807,6	1 244,6
Population urbaine (% of Total)	2012	62,5	40,8	46,0	75,7
Densité de la population (au Km ²)	2012	124,1	34,5	70,0	23,4
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2011	3 540	1 609	3 304	38 657
Participation de la Population Active - Total (%)	2012	45,7	37,8	68,7	71,7
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2012	39,0	42,5	39,1	43,9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2007-2011	0,701	0,502	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 186 pays)	2012	132
Population vivant en dessous de 1,25 \$ par Jour (%)	2002-2011	21,0	40,0	22,4	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2012	0,9	2,3	1,3	0,3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2012	2,0	3,4	2,3	0,7
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2012	30,2	40,0	28,5	16,6
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2012	5,6	3,6	6,0	16,5
Taux de dépendance (%)	2012	55,8	77,3	52,5	49,3
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2012	98,6	100,0	103,4	94,7
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2012	27,0	49,8	53,2	45,5
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2012	74,3	58,1	67,3	77,9
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2012	77,8	59,1	69,2	81,2
Taux brut de natalité (pour 1000)	2012	20,0	33,3	20,9	11,4
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2012	5,4	10,9	7,8	10,1
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2012	18,4	71,4	46,4	6,0
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2012	21,6	111,3	66,7	7,8
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2012	2,3	4,2	2,6	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2010	79,0	417,8	230,0	13,7
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2012	63,3	31,6	62,4	71,4
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004-2010	57,2	49,2	112,2	276,2
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004-2009	131,7	134,7	187,6	730,7
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2005-2010	77,5	53,7	65,4	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2010	88,0	67,3	86,4	99,5
Accès aux services de santé (% de la population)	1988	81,7	65,2	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2010	61,0	39,8	56,2	99,9
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH	2011	1,0	4,6	0,9	0,4
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2011	243,0	234,6	146,0	14,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2011	99,0	81,6	83,9	95,4
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2011	96,0	76,5	83,7	93,0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	1994-2011	11,8	19,8	17,4	1,7
Apport journalier en calorie par habitant	2009	2 644	2 481	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2010	4,1	5,9	2,9	8,2
Indicateurs d'Éducation					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2010-2012	109,3	101,9	103,1	106,6
Primaire - Filles	2010-2012	104,9	98,4	105,1	102,8
Secondaire - Total	2010-2012	89,7	42,3	66,3	101,5
Secondaire - Filles	2010-2012	96,9	38,5	65,0	101,4
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2011	67,3	43,2	58,6	80,0
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2010	84,3	67,0	80,8	98,3
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2010	89,3	75,8	86,4	98,7
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2010	79,4	58,4	75,5	97,9
Dépenses d'éducation en % du PIB	2008-2010	5,6	5,3	3,9	5,2
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2011	11,7	7,6	10,7	10,8
Taux annuel de déforestation (%)	2000-2009	-9,3	0,6	0,4	-0,2
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2011	21,0	23,0	28,7	40,4
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2009	0,6	1,2	3,1	11,4



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mai 2013

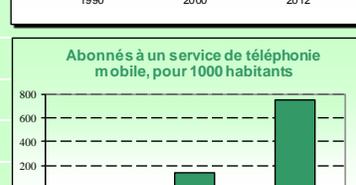
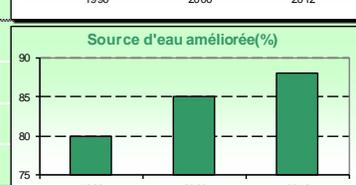
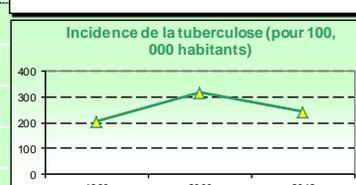
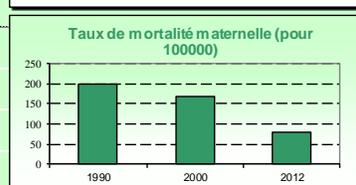
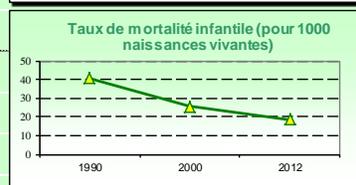
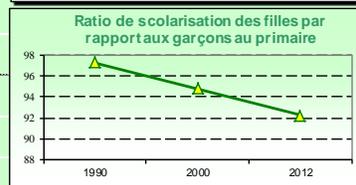
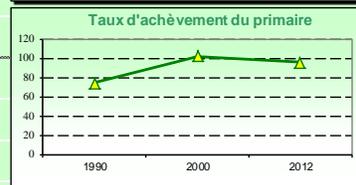
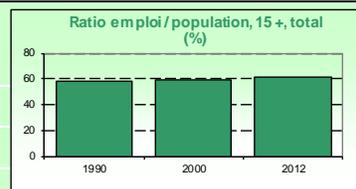
Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

ANNEXE IX

PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

	1990 ¹	2000 ²	2012 ³
Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim			
Ratio emploi / population, 15 +, total (%)	57,9	59,4	61,2
Prévalence de la malnutrition, le poids pour l'âge (% des enfants de moins de 5)	11,8
Indice de pauvreté à 1,25 \$ par jour (PPA) (% de la population)	...	21,0	...
Prévalence de la sous-alimentation (% de la population)	15,6	11,9	8,9
Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous			
Taux d'alphabétisation, les jeunes femmes (% des femmes de 15-24 ans)	86,4	98,0	99,1
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 et plus)	62,8	80,0	84,3
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge concerné)	73,8	102,0	95,0
Total des inscrits, primaire (% net)	99,0	97,7	93,5
Objectif 3 : promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes			
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	12,0	11,1	20,8
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire,	97,3	94,8	92,2
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	96,6	...	117,3
Objectif 4 : réduire la mortalité infantile			
Vaccination, la rougeole (% des enfants âgés de 12-23 mois)	85,0	91,0	96,0
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	40,4	25,4	18,4
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000)	50,9	30,5	21,6
Objectif 5 : améliorer la santé maternelle			
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total)	54,0	...	77,5
La prévalence des contraceptifs (% des femmes âgées de 15-49 ans)	42,6	59,1	63,3
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	200,0	170,0	79,0
Objectif 6 : combattre le VIH/SIDA, la malaria et les autres maladies			
Incidence de la tuberculose (pour 100, 000 habitants)	206,0	317,0	243,0
Prévalence du VIH, femmes (% ages 15-24)	1,1
Prévalence du VIH, de sexe masculin (% ages 15-24)	0,1
Prévalence du VIH, total (% de la population âgée 15-49)	1,0
Objectif 7 : assurer un environnement humain durable			
Émissions de CO2 (kg par \$ de PIB PPA)	0,3	0,5	0,5
Installations d'assainissement amélioré (% de la population ayant accès)	37,0	52,0	61,0
Source d'eau améliorée (% de la population ayant accès)	80,0	85,0	88,0
Objectif 8 : construire un partenariat mondial pour le développement			
Aide par habitant (current US \$)	293,0	306,4	490,7
Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 1000 habitants	...	53,6	310,0
Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 1000 habitants	...	140,9	749,7
Nombre de lignes fixes, pour 1000 habitants	54,4	153,6	145,1



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

¹ Dernière année disponible dans la période 1990-1995; ² Dernière année disponible dans la période 2000-2004; ³ Dernière année disponible dans la période 2005-2012

dernière mise à jour:

Mai 2013

ANNEXE X
SYSTÈME DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Risque fiduciaire

Modéré

1. La passation des marchés publics au Cabo Verde est régie par la Loi 17/VII/2007 sur la passation des marchés publics (la «loi», adoptée le 10 septembre 2007 et promulguée le 1^{er} janvier 2008. La loi a été suivie des décrets d'application suivants : le décret-loi n° 15/2008 du 8 mai 2008 portant création de l'Agence de régulation des acquisitions publiques (ARAP) et définissant ses pouvoirs en matière de régulation, de supervision et de résolution des conflits dans la passation des marchés publics ; le décret-loi n° 1/2009 du 5 janvier 2009 portant approbation de la réglementation d'application de la loi sur la passation des marchés publics. Toutefois, la création, la structure et le fonctionnement, ainsi que la définition des tâches, le processus de certification, la promotion, la disqualification des unités décentralisées de gestion de la passation des marchés (UGA) ou des membres des ministères concernés, et la création d'une unité centrale unique chargée de la gestion de la passation des marchés (UGAC) au sein du ministère des Finances n'ont été approuvés que par décret-loi n° 4/2010 du 8 mars 2010. Le régime statutaire des travaux publics a été institué en février 2011, par décret n° 31/94 du 2 mai 2011. Ce nouveau régime a mis en place un nouveau système de régulation de la passation des marchés, et il est donc nécessaire d'adapter ce régime juridique à la loi sur la passation des marchés publics. Les contrats attribués pour les concessions relatives aux contrats et aux travaux publics sont également à adapter à la loi sur la passation des marchés publics. Toutefois, en raison de leur complexité, une réglementation a été définie et a été publiée le 29 novembre 2010.

Les problèmes et lacunes du cadre juridique et règlementaire qui requièrent une attention particulière, selon la revue PEMFAR²¹; le Plan d'action global pour les réformes ciblant la gestion des finances publiques sur la période 2012-2016 ; la revue des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA)²² ; et l'évaluation, par la Banque, du rapport sur les documents nationaux d'appel d'offres²³, ont été identifiés. Ces problèmes et carences portent sur : i) les contradictions entre la loi sur la passation des marchés publics et les divers décrets d'application (notamment pour ce qui est de la sélection des consultants et des conditions à remplir pour la pré-qualification), qui affaiblissent le système ; ii) la loi ne couvre pas les transactions conclues par les entreprises publiques et autorise des négociations directes et l'attribution des contrats lorsqu'une agence gouvernementale se prévaut d'un contrat existant pour l'acquisition de produits similaires ; iii) les critères d'évaluation permettent l'utilisation d'un système de mérite qui ne conduit pas nécessairement à la sélection de la meilleure offre qui soit aussi la plus économique ; iv) il n'existe pas de système de détection précoce des fraudes ; v) la loi limite la participation aux appels d'offres nationaux uniquement aux soumissionnaires nationaux.

2. Pour ce qui est du cadre institutionnel, la loi sur la passation des marchés requiert la création d'unités décentralisées de la passation des marchés au sein des différents ministères et d'autres institutions publiques ; une unité centrale unique pour l'acquisition de biens communs destinés à plusieurs institutions gouvernementales ; et une agence de régulation centrale, chargée de la coordination et du suivi de l'ensemble du système de passation des marchés. Les nouvelles unités de la gestion des acquisitions (UGA) sont chargées du traitement de la plupart des opérations de passation des marchés pour leurs institutions ou ministères respectifs jusqu'à la signature du contrat. L'Unité de la gestion des acquisitions centralisées (UGAC) assure la gestion de l'acquisition de «biens communs» (véhicules, carburant, ordinateurs, fournitures de bureau, etc.). La tutelle des UGA et de l'UGAC est la Direction générale du patrimoine et des contrats publics (DGPCP). Le rôle de la DGPCP est d'assurer le contrôle de la passation des marchés publics dans les institutions gouvernementales ainsi que des contrôles en amont pour les UGA, mais elle ne dispose pas d'un effectif suffisant si bien que son fonctionnement s'en trouve considérablement limité. Par ailleurs, l'ARAP a été créée en tant qu'autorité indépendante de régulation chargée de l'élaboration de la réglementation de la passation des marchés, de l'organisation de la formation du personnel pertinent, de l'examen des différends, de la préparation des manuels et des documents types, de la diffusion de l'information sur les marchés publics, de l'organisation des audits indépendants, de l'évaluation de la performance globale du système de passation des marchés et de la lutte contre la corruption. Au sein de l'ARAP, un comité de règlement des différends est chargé de l'arbitrage des plaintes soumises par les soumissionnaires et/ou les entrepreneurs.

Les problèmes suivants ont été identifiés comme nécessitant une attention en ce qui concerne le cadre institutionnel et les capacités de gestion : i) la confusion sur le rôle fondamental de l'ARAP et le manque

²¹ PEMFAR – Rapport principal de la revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR), de mai 2012.

²² PEFA – Évaluation des dépenses publiques et de la responsabilité financière au Cabo Verde, conduite en 2007 et publiée en décembre 2008.

²³ Rapport principal - Évaluation des procédures nationales de passation des marchés pour les appels d'offres nationaux dans le cadre des projets financés par la Banque, 2011.

d'autonomie financière de cette agence de régulation ; ii) le manque de contrôles en amont des décisions prises par les UGA en matière de passation des marchés ; et iii) le rôle des cours des comptes à posteriori.

3. Le Gouvernement déploie généralement des efforts concertés pour faire avancer le programme de développement du secteur privé, comme en témoigne l'initiative prise, au titre de deux projets financés par la Banque, à savoir le «*don de renforcement des capacités en vue du développement des micro-, petites et moyennes entreprises, à travers les incubateurs d'entreprises*» (mai 2013), qui visait à promouvoir l'esprit d'entreprise et le développement durable du secteur privé en vue d'une croissance économique inclusive, et le «*Parc des technologies*» (juin 2013), dont l'objectif était de faciliter l'émergence, le développement et la viabilité des entreprises, contribuant ainsi à la création de nouveaux emplois en aidant les entrepreneurs à créer de nouvelles micro-, petites et moyennes entreprises.

4. La DGPCP devrait jouer un rôle clé dans le contrôle de la passation des marchés au niveau des UGA et de l'UGAC, dans le cadre des systèmes de contrôle de la passation des marchés publics. Depuis avril 2013, l'UGA prépare des rapports annuels consolidés sur la passation des marchés, qui tiennent compte de tous les plans de passation des marchés de toutes les UGA, approuvés sur la base du budget annuel, et fait publier ces rapports annuels dans trois journaux locaux. Toutefois, il importe de mentionner qu'il subsiste encore un certain nombre de difficultés : i) les décisions prises par les UGA en matière de passation des marchés devraient être soumises à des contrôles appropriés en amont ; ii) la DGPCP devrait être renforcée et devrait assumer le rôle de contrôleur en amont des décisions en matière de passation des marchés ; iii) les critères d'évaluation des offres, définis dans les documents nationaux d'appel d'offres, comportent une certaine souplesse quant à leur définition, ce qui ne favorise pas la transparence dans le processus ; iv) il n'y a pas de clauses sur les cas de fraude et de corruption dans les documents nationaux types d'appel d'offres.

Risque actuel – Le principal risque lié à ce sous-système a trait aux très faibles capacités humaines et au manque de clarté sur la fonctionnalité et les interrelations entre la DGPCP, les UGA, l'UGAC, l'ARAP et les cours des comptes. Le manque d'application de la loi rend problématique le fonctionnement approprié du système.

Mesures d'atténuation – Le Gouvernement est encouragé à finaliser et à adapter la version révisée de la loi qui clarifiera les rôles respectifs des différentes structures du système de passation des marchés. Il doit également intensifier son programme de formation pour s'assurer que les UGA, l'UGAC, la DGPCP, la cours des comptes et les entreprises publiques disposent des capacités humaines nécessaires pour la passation des marchés au titre de la nouvelle loi révisée. Le Gouvernement doit en outre dispenser une formation intensive et diffuser les informations appropriées sur la nouvelle loi auprès de toutes les parties prenantes, et notamment auprès du secteur privé et de la société civile.

Notation globale du risque – En dépit de la qualité relativement bonne du système de passation des marchés et des structures chargées actuellement de la réglementation et de la régulation des marchés, les faibles capacités humaines de toutes les structures compétentes font que le risque lié au sous-système de passation des marchés a été jugé **modéré** en mars 2013.

La stratégie de la Banque pour l'utilisation du système national du Cabo Verde sera conforme à sa stratégie similaire pour tous les PMR, en renforçant l'utilisation des procédures nationales pour les appels d'offres nationaux (AON). Ainsi : a) **les procédures capverdiennes pourraient être utilisées pour tous les AON financés par la Banque au cours de la période couverte par le DSP**. Au titre de la phase I, la Banque engagera des discussions avec le Gouvernement pour aplanir les principales divergences identifiées dans son cadre réglementaire et mises en lumière dans le «**Rapport principal**» en 2011 ; b) l'utilisation du système national dans son entièreté sera envisagée à moyen et long termes. L'évaluation de la performance de ce système se fera en se basant sur le système du CAD de l'OCDE.

Au cours de la période du DSP actuel, la stratégie de la Banque en matière de passation des marchés s'articulera autour des éléments suivants: i) l'aboutissement des négociations avec le Gouvernement du Cabo Verde au sujet de l'utilisation des procédures nationales pour les AON dans le cadre des projets et programmes à financer à l'avenir ; ii) l'appui à la mise en œuvre des plans d'action élaborés dans le cadre des études antérieures.

ANNEXE XI

EVALUATION DES RISQUES FIDUCIAIRES ET STRATEGIE D'INTERVENTION DE LA BANQUE - AOÛT 2013

L'évaluation du risque fiduciaire est basée d'une part sur la note d'orientation sur le cadre de gestion du risque fiduciaire et la politique de la Banque pour les opérations d'appui aux réformes, et d'autre part sur les dernières études diagnostiques du système de gestion des finances publiques, à savoir : le PEMFAR de 2012, le PEFA de 2008, la revue des dépenses publiques de 2009 et à les analyses conjointes Banque mondiale/Gouvernement de la soutenabilité de la dette en 2009 et de l'évaluation de la gestion de la dette en 2010.

I. EVALUATION DU RISQUE FIDUCIAIRE ET MESURES D'ATTENUATION

Les forces et faiblesses du système de gestion des finances publiques, ainsi que les mesures d'atténuation, ont été évaluées comme suit par composants de gestion financière.

I.1 Budget

- a) *Crédibilité du budget.* Jugée adéquate en 2008, la prévisibilité des ressources et des dépenses s'est détériorée sous l'impact de la crise économique et financière.
- b) *Exhaustivité et transparence.* Des progrès ont été réalisés mais **la consolidation des dépenses publiques et le développement d'outils de transmission de l'information budgétaire constituent encore des défis.**
- c) *Budgétisation axée sur les politiques publiques.* Le processus de préparation du budget est participatif et basé sur des CDMT mais les estimations budgétaires ne sont pas toujours alignées sur les stratégies sectorielles et les objectifs macroéconomiques et fiscaux. **Un système de gestion des performances est à mettre en place en vue de l'approche du budget programme.**

I.2. Audit et information financière

- a) *Prévisibilité et contrôle de l'exécution budgétaire.* Les lois et procédures applicables aux principales taxes sont complètes et accordent des pouvoirs discrétionnaires limités aux entités gouvernementales. Le mécanisme des recours fonctionne. Le SIGOF dispose de mécanismes de contrôle. **Il faut un manuel de procédures d'exécution du budget et plus d'efficacité de l'audit interne et dans la mise en œuvre des recommandations des inspections et des audits.**
- b) *Comptabilité et rapports financiers.* La vérification des comptes de trésorerie s'est améliorée mais le système comptable recèle encore de faiblesses. La centralisation des revenus n'est pas fiable et la traçabilité des recettes et dépenses au niveau des unités de prestation primaires n'est pas adéquate. Le nouveau plan comptable adopté est conforme aux normes IPSAS, mais sa mise en œuvre est encore limitée. L'absence d'une comptabilité d'engagement et la non-conformité aux normes internationales affectent la consistance et l'exhaustivité des transactions enregistrées. **L'application du nouveau système comptable est prioritaire, de même que la mise en place d'un mécanisme de collecte des informations sur les recettes des unités de prestation de service primaires.**
- c) *Audit et contrôle interne.* La fonction d'audit interne exercée par l'Inspection Générale des Finances a été renforcée. Des critères d'évaluation des risques basés sur une combinaison des volumes des transactions (nombre et montant) et des forces du système de contrôle interne, ont été développés pour atteindre l'audit des zones les plus risquées. **Cependant, le suivi de la mise en œuvre des recommandations des inspections et des rapports d'audit demeure faible.**
- d) *Surveillance et audit externe.* Le mandat du TDC n'est pas conforme aux normes internationales, et l'étendue limitée de son champ d'investigation au secteur public au sens

strict, représente un risque important. Les entreprises publiques, parapubliques et les concessions ne sont pas soumises à son contrôle. **Une nouvelle loi s'impose pour le corriger et aussi des effectifs qualifiés et suffisants.**

- e) *Décentralisation.* Les municipalités du Cabo Verde ont leur autonomie administrative et financière, et développent leurs propres politiques et programmes de développement, mais il leur manque des capacités de suivi et contrôle. **La non-conformité avec le cadre comptable et de production des rapports applicable aux municipalités fragilise l'exécution et le contrôle du budget.**

I.3. *Gouvernance et corruption.* En 2012, le Cabo Verde a été classé 2^{ème} pays africain pour ses performances en matière de gouvernance sur 52 Etats, à l'index Ibrahim MO pour la Gouvernance en Afrique et 2^{ème} moins corrompu à l'index de perception de la corruption sur 174 pays dans le monde.

Le tableau ci-dessous résume les principaux risques identifiés et les mesures d'atténuations préconisées.

Piliers	Indicateurs	Facteurs de risque	Risque initial	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
1- Budget : Elaboration, Exécution, Contrôle	PEFA 2008, PEMFAR 2012 <ul style="list-style-type: none"> ➤ Crédibilité PI 1-4 ➤ Intégralité PI 5-7 ➤ Transparence PI 8-10 ➤ Budgétisation axée sur les politiques PI 11-12 ➤ Efficacité (prévisibilité et contrôle d'exécution) PI 13-21 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Non alignement systématique des estimations budgétaires sur les stratégies sectorielles ➤ Non maîtrise des dépenses des municipalités ➤ Absence de manuel d'exécution du budget 	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> i. Mesures réalisées <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place classification programmatique budget ➤ Allocation stratégique des ressources ➤ Bonne qualité documents et communication budget ➤ Adoption système de transfert des ressources du niveau central vers le niveau local ii. Mesures à poursuivre <ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer système de suivi du risque fiscal au niveau des institutions autonomes ➤ Mettre en place un système de consolidation des dépenses gouvernementales et municipales ➤ Mettre en place le budget programme avec un système de gestion des performances 	Faible
2- Information financière et audit	PEFA 2008, PEMFAR 2012 <ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégralité ➤ Efficacité ➤ Qualité ➤ Opportunité ➤ PI 22-25 ➤ Examen PI 26-28 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de système de suivi recommandations des inspections et audits ➤ Non application du nouveau système comptable ➤ Absence de système de collecte des informations des unités de prestation de service primaires ➤ Mandat de contrôle limité du TDC ➤ Manque de capacités de suivi et contrôle budgétaires des municipalités 	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> i. Mesures réalisées <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lois et procédures des recours fiscaux. ➤ Plan comptable conforme aux IPSAS approuvé, SIGOF performant et doté de mécanismes de contrôle ➤ Renforcement de l'IGF ➤ Cartographie des risques établie ii. Mesures à poursuivre <ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaborer manuel de procédures d'exécution du budget. ➤ Mettre en place système de collecte de l'information sur les recettes des unités primaires ➤ Mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations des inspections et d'audits ➤ Prendre une loi d'extension du mandat du TDC ➤ Renforcer les effectifs du TDC ➤ Renforcer les capacités de suivi et contrôle budgétaires des municipalités 	Faible
3- Corruption	PEFA 2008 (PI 19), PEMFAR 2012, Rapport 2012 gouvernance en Afrique, rapport 2012 transparency International <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ampleur de la corruption ➤ Mesures de prévention et de lutte 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice de perception de la corruption 	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> i. Mesures réalisées <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bon classement en 2012 à l'indice de bonne gouvernance en Afrique (Ibrahim MO) ➤ Bon classement en 2012 à l'indice de perception de la corruption ii. Mesures à poursuivre <ul style="list-style-type: none"> ➤ Etendre la transparence à tous les domaines de la vie publique ➤ Renforcer les institutions publiques de contrôle 	Modéré
Evaluation globale du risque fiduciaire			Modéré		Faible

II. STRATEGIE D'INTERVENTION

La réussite de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque sur la période 2013-2017 dépendra de la synergie entre le pays et les autres partenaires techniques et financiers. Dans le respect de la Déclaration de Paris, la Banque poursuivra son soutien au Plan d'actions des réformes de la GFP. Sa stratégie fiduciaire 2013-2017 reposera sur les trois piliers suivants :

- (i) *Le recours aux systèmes nationaux* (systèmes de gestion et structures nationales) pour tous les programmes d'activités ou projets d'investissements publics. Le recours aux unités parallèles de mise en œuvre des projets devra être systématiquement justifié et des mécanismes d'atténuation devront alors être conçus avec pour finalité la consolidation des systèmes et procédures nationales.
- (ii) *Le recours aux systèmes nationaux, dans leur intégralité, pour les opérations d'appuis budgétaires.* Celles-ci devront être assorties de conditionnalités visant le renforcement des systèmes de gestion des finances publiques.
- (iii) *Le dialogue avec les autres partenaires techniques et financiers* en vue de la mutualisation de nos efforts pour la prise en compte effective dans le plan d'action de réformes et la réalisation par le Gouvernement des mesures retenues dans le tableau d'évaluation du risque fiduciaire ci-dessus.

ANNEXE XII

Fiche technique sur le changement climatique au Cabo Verde

(AOÛT 2013)

CONTEXTE CLIMATIQUE GÉNÉRAL DU PAYS: Au nombre des principales caractéristiques du climat du Cabo Verde figurent les suivantes:

- Une température moyenne de 23,5 °C, avec un écart limité entre les mois les plus frais (NDG – novembre, décembre et janvier, 21,3 °C) et les mois les plus chauds (MJJ – mai, juin et juillet, 25,0 °C).
- Trois saisons: la saison sèche (de mars à juin), avec de très faibles précipitations, soit en moyenne entre 9 mm et 24 mm par mois ; la saison des pluies (de juillet à octobre), avec de fortes précipitations sporadiques et une moyenne de 94 mm par mois ; et la saison de transition (de novembre à février), même si la distinction entre les saisons sèche et de transition est moins claire ces dernières années.
- Une grande variabilité du climat entre les îles et à l'intérieur d'une même île, avec la présence de nombreux microclimats.
- Des vents violents dans la direction nord-est, qui soufflent pendant 60 % à 80 % du temps pendant toute l'année, accélérant ainsi l'évaporation de l'eau.

TENDANCES CLIMATIQUES ACTUELLES ET FUTURES: Le tableau 1 ci-dessous présente succinctement les tendances climatiques actuelles et les projections concernant les scénarios climatiques futurs dans le pays, y compris les projections concernant l'augmentation de la température, les incertitudes dans les précipitations et la tendance à l'accroissement des événements météorologiques extrêmes. Selon les projections du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'élévation du niveau de la mer dans cette région devrait atteindre entre 0,13 m et 0,56 m d'ici 2090, dans tous les scénarios.

Tableau 1.
Présentation succincte des tendances climatiques et des scénarios futurs au Cabo Verde

Période	Température	Précipitations	Événements extrêmes
Historique (1960 – 2006)	Augmentation de la température de 0,6 °C entre 1960 et 2006, soit un taux moyen d'augmentation de 0,14 °C par décennie. L'augmentation de la température pendant la saison des pluies (ASO – août, septembre et octobre) est plus élevée, soit 0,23 °C par décennie.	Les précipitations moyennes ne changent pas, même s'il pourrait y avoir une grande différence dans les précipitations d'une année à l'autre, ainsi que d'une île à l'autre.	Certains événements extrêmes inhabituels concernant les précipitations ont été enregistrés au cours de la toute dernière décennie.
Années 2060	Augmentation de la température de 0,7 °C à 2,5 °C. Augmentation de 16 % à 32 % pour les jours chauds Augmentation de 23 % à 49 % pour les nuits chaudes	Les modèles ne sont pas consensuels, sauf pour une réduction plus marquée des précipitations au cours de la saison sèche	Pas suffisamment de données disponibles
Années 2090	Augmentation de +1,2 à 3,7 °C. Augmentation de 23 % à 51 % pour les jours chauds Augmentation de 31 % à 79 % pour les nuits chaudes Baisse nulle pour les nuits froides dans tous les scénarios.	Les modèles ne sont pas consensuels, sauf pour une réduction plus marquée des précipitations au cours de la saison sèche	Pas suffisamment de données disponibles

VULNÉRABILITÉ DU PAYS: La vulnérabilité du Cabo Verde s’explique par le fait que ce pays est à la fois un petit État insulaire en développement et un pays sahélien aride, avec les principales caractéristiques suivantes:

- **Les ressources en eau** sont extrêmement rares, dans la mesure où les caractéristiques physiques des îles, avec une végétation limitée et des versants montagneux escarpés, limitent la capacité des sols à absorber l’eau, tandis que les aquifères de la zone costale sont vulnérables à l’épuisement et à l’intrusion de l’eau salée, avec d’importantes répercussions sur les activités humaines et l’écosystème.
- **Dans les zones rurales, les secteurs de l’agropastoral et des forêts**, caractérisés par des techniques d’irrigation inefficaces, la salinité des terres et les menaces liées à la désertification, devraient pâtir des conséquences négatives de l’augmentation des températures et de l’irrégularité des précipitations, avec des impacts sociaux négatifs.
- **Les zones côtières et le secteur du tourisme** sont vulnérables à l’augmentation du niveau de la mer et à l’érosion côtière.
- **Le secteur de l’énergie et celui de l’industrie** sont aussi vulnérables, du fait de l’augmentation de la consommation de l’énergie à la suite de l’augmentation des températures, et compte tenu des dégâts possibles pour les infrastructures des zones côtières et de la nécessité de hauts niveaux de production d’électricité de réserve pour faire face à la demande de pointe.

STRATÉGIE DU PAYS POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE: Le Cabo Verde a été très actif sur le plan du changement climatique. Parmi les pays africains de langue officielle portugaise (PALOP), il a été le premier à ratifier la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1995, ainsi que le premier à créer une autorité nationale du changement climatique. Le Cabo Verde a soumis sa première communication nationale au CCNUCC en 2000 et la deuxième en 2010. Il a également ratifié le Protocole de Kyoto en 2005 et a produit en 2007 son Programme d’action nationale pour l’adaptation (PANA). Le Cabo Verde a en outre mis en place un mécanisme institutionnel approprié pour la conception et la mise en œuvre aussi bien des politiques d’atténuation du changement climatique que les politiques d’adaptation.

POLITIQUE D’ADAPTATION DU PAYS: Le Cabo Verde a mis en place une politique nationale d’adaptation au changement climatique dont les principales mesures d’adaptation sont présentées succinctement par secteur au tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2
Mesures d’adaptation prioritaires

Secteur	Mesures d’adaptation prioritaires
Gestion de l’eau	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la mobilisation, les infrastructures d’alimentation et de stockage et de recharge des nappes souterraines • Promouvoir la lutte contre la désertification, ainsi que la protection des bassins versants • Moderniser et étendre les technologies d’irrigation au goutte à goutte
Agro-sylvo-pastoral	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des techniques de production viables du point de vue environnemental et bio • Diversifier les activités génératrices de revenus dans les zones rurales • Promouvoir la recherche appliquée sur les paquets technologiques pour s’attaquer aux impacts négatifs du changement climatique
Zones côtières/tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabiliter et/ou construire les infrastructures nécessaires pour protéger les zones côtières • Moderniser les réseaux de postes de suivi climatique et maritime • Promouvoir l’utilisation durable des ressources côtières

POLITIQUE DU CABO VERDE POUR L'ATTÉNUATION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE: Le Cabo Verde a soumis son bilan des GES en 2010, ainsi que sa deuxième communication nationale à la CCNUCC, indiquant un niveau des émissions de 306,08 Gg de CO₂ (soit 0,7 tonne par habitant), de 3,28 Gg de CH₄, de 0,30 Gg de N₂O, avec une augmentation de 11,3 % en termes d'équivalent de dioxyde de carbone entre 1995 et 2000, même si, en termes absolus, les émissions du Cabo Verde demeurent d'un niveau très faible.

Les objectifs prioritaires de la politique gouvernementale sont d'améliorer la sécurité énergétique, de réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles importés, de promouvoir les énergies renouvelables et de fixer des cibles ambitieuses pour les énergies renouvelables. Le plus important projet d'énergie renouvelable est celui de Cabeólica, qui est constitué de quatre parcs éoliens à Santiago, Bela Vista, São Vicente et Sal, avec une capacité de production représentant 20 % de toute l'électricité produite, et qui est reconnu comme un projet relevant du Mécanisme de développement propre (MDP) par le Conseil exécutif de la CCNUCC. Pour ce qui est du secteur des transports, le GoCV envisage d'améliorer la gestion des ruminants, d'accroître l'efficacité dans l'utilisation des engrais azotés, de décourager l'utilisation du bois en tant que combustible domestique et d'améliorer le traitement des déchets solides.

CADRE ET ACTEURS INSTITUTIONNELS: Le cadre institutionnel et juridique du Cabo Verde tient compte du changement climatique de plusieurs manières:

- L'environnement est reconnu comme l'un des piliers du DSCRCP;
- Le Cabo Verde est partie aux conventions et traités internationaux sur l'environnement;
- Les politiques environnementales nationales ont été approuvées et sont mises en œuvre ;
- Il y a une prise de conscience croissante des enjeux climatiques chez les acteurs économiques, le grand public, les acteurs locaux et les institutions non gouvernementales.

ÉVALUATION DES CAPACITÉS NATIONALES, DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION ET DE LA DISPOSITION À TRAITER LES PROBLÈMES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE: Le Cabo Verde fait preuve d'une réelle volonté politique et s'est doté d'un cadre institutionnel pour faire face au changement climatique. Il y a plusieurs initiatives de collaboration en cours avec des partenaires internationaux, et notamment avec d'autres pays lusophones. La création du Centre international de recherche appliquée sur le climat pour les pays de langue portugaise et l'Afrique (CIICLAA), qui sera basé à Praia, renforcera davantage ces relations. Une autre importante institution internationale œuvrant dans le secteur du climat, qui est déjà active au Cabo Verde, est le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CERECC). Les capacités nationales pour faire face au changement climatique ne semblent pas être un obstacle majeur susceptible d'entraver les politiques et projets d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Toutefois, la disponibilité des financements est souvent perçue comme un facteur limitant.

PROJETS OU PROGRAMMES RECOMMANDÉS: Il existe de nombreuses opportunités pour améliorer la résilience et l'adaptation au climat, en favorisant un développement soucieux de l'environnement et du climat et à même de renforcer le secteur privé. S'agissant de l'atténuation des effets du changement climatique, le Cabo Verde s'est fixé des cibles ambitieuses pour les énergies renouvelables, avec une possibilité d'ouverture du marché aux entreprises locales pour la conception et l'installation des infrastructures nécessaires pour les énergies renouvelables, ainsi que des équipements permettant d'économiser l'énergie. Pour ce qui est de l'adaptation et de la résilience, il existe d'importantes opportunités pour faire du Cabo Verde une destination touristique durable et de haute qualité. La Banque pourrait également fournir une assistance aux institutions du Cabo Verde pour leur faciliter l'accès aux fonds climatiques, y compris pour la préparation et la soumission des projets, afin d'aider à surmonter l'obstacle financier. Le tableau 3 ci-après présente certains des projets et/ou programmes que la Banque peut appuyer. Il est entendu que les nouveaux investissements de la Banque devraient être soumis au nouveau système de sauvegardes intégré en vue de l'évaluation des investissements proposés pour déterminer leur niveau de vulnérabilité au changement climatique et à la variabilité du climat (étape 1), et de proposer les mesures d'adaptation nécessaires pour atténuer les risques identifiés (étape 2).

Tableau 3
Programmes/projets proposés pour l'intervention de la Banque
dans le contexte des interventions identifiées dans le DSP.

Secteur	Activités	Contribution à la croissance économique	Contribution au développement sobre en carbone et résilient au climat	Contribution à la réduction de la pauvreté et au développement durable
Énergie	- Appui au Cabo Verde pour son plan dans le secteur de l'énergie	3	3	3
	- Projet sur les énergies renouvelables	3	1	2
	- Appui au réseau de distribution d'énergie.	2	1	2
	- Appui pour deux centrales thermiques.			
Transports	- Contribution à la réhabilitation et à la modernisation des installations portuaires sur trois îles, et infrastructures connexes.	3	2	2
Développement du secteur privé	- Appui à la création de nouvelles entreprises dans les secteurs des technologies, des énergies renouvelables et de la croissance verte.	3	3	2
	- Contribution au renforcement du secteur de l'écotourisme	3	3	3
Renforcement des capacités institutionnelles	- Appui à la collecte des statistiques économiques et environnementales ainsi que des données climatiques;	2	1	2
	- Assistance technique aux institutions du Cabo Verde pour faciliter leur accès aux fonds climatiques mondiaux.	2	2	2
	0 : pas de contribution	1: contribution faible	2: contribution modérée	3: contribution significative